

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 7 AVRIL 1960

PRÉSIDENTENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents: M^{mes} Aublant, Chabaud, Fellonneau, Marsac, Médus, Ponceau, Villepontoux; M^{lle} Leblond; MM. Ardillier, Aublant, Borias, Lavergne, Monnet, Saint-Martin, Secondat, Soubeyran et Villepontoux.
Se sont fait excuser: MM. Robert Coq et Jean Secret.

NECROLOGIE. — M. Sylvain Dumazel.
L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

REMERCIEMENTS. — M. J. Verliac.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Seignolle (Claude), *Le Diable dans la tradition populaire*. (Collection documentaire de folk-lore de tous les pays.) Paris, Maisonneuve, 1959; in-8°, 202 p.; achat de la Société;

Bellegarde et ses environs. Guide édité par la Société archéologique et historique de l'Orléanais. (Supplément au n° 4 du *Bulletin* de cette Société.) Orléans, impr. du Bourdon-Blanc, 1959; in-8°, 24 p., ill.; envoi de la Société de l'Orléanais;

Bergounioux (Le P. F.-M.), *Réflexions sur la mentalité de l'Homme primitif*. (Travaux du laboratoire de Géologie de l'Institut catholique de Toulouse.) *Bulletin de littérature ecclésiastique*, n° 3, 1959; in-8°, 16 p.; hommage de l'auteur;

Bulletin de la Société des Amis de Montaigne, 3^e série, n° 11-12, juillet-décembre 1959, contenant l'article de M. Joseph Saint-Martin, « L'homme d'enfance de précepteur » de Montaigne; lequel ne serait autre, suivant notre diligent collègue, que M^r Jean Talpin, professeur au Collège de Guyenne, devenu dans la suite chanoine théologal de Périgueux; hommage de l'auteur;

Notre Bulletin, des 4 et 18 mars 1960, où M. Jean Secret, sous le titre: de Périgueux à Montpon, il y a deux cents ans, reproduit des extraits du journal de voyage en Périgord du Chevalier Louis de Lagrange-Chancel (1730). Le numéro du 4 mars réimprime *La Muleto ferrado*, poème de Lavergne, écrivain patoisant de la seconde moitié du XIX^e siècle; la bibliothèque de la Société possède ses œuvres manuscrites, restées pour la plupart inédites; envoi de la Direction des Usines Marbot et Cie, à Neuvic-sur-Isle.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Dans le *Périgourdin de Bordeaux*, février-mars et avril 1960, *L'iconographie des saints populaires en Périgord*, par M. Jean Secret, illustrée de photos par Jacques, traite de saint Roch, saint Aquilin, saint Eutrope et saint Valéry; une notice

nécrologique est consacrée dans le n° de février-mars à notre regretté vice-président P.-André Jouanel ; le n° de mars, sous la signature de M. Joseph Saint-Martin, publie des extraits du *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France*; l'auteur, le futur maréchal Brune, y décrit aimablement le Périgord et le Bordelais (3 éditions, à Paris et Londres, en 1788, 1802 et 1806).

M. le Secrétaire général complète ces indications en annonçant la parution de trois grands ouvrages, dus à trois de nos plus distingués collègues :

Art et humanisme à Florence au temps de Laurent le Magnifique (Etudes sur la Renaissance et l'humanisme platonicien), par M. André Chastel (Paris, Institut d'Art et d'Archéologie); prix Paul-Pelliot 1959;

L'Eglise à la conquête de sa musique, par M^{lle} Solange Corbin (Paris, Gallimard);

Et *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, par M^{me} Denise de Sonnevill-Bordes (Bordeaux, Delmas); 2 volumes de 28 × 23, abondamment illustrés qui seront dorénavant le livre de chevet du préhistorien local.

EXCURSION ANNUELLE. — C'est la date du 19 juin qui a été retenue pour la première excursion de 1960. Elle comportera la visite du château de Montaigne, des fouilles de Moncarot, des ruines de l'abbaye de la Grande-Sauve (Gironde) et du Musée du Tabac, à Bergerac; le déjeuner sera pris à Castillon-la-Bataille.

COMMUNICATIONS. — M. D. Loysen, de Delft (Pays-Bas), a bien voulu signaler à la Société, l'existence, dans une bibliothèque de cette ville, d'un exemplaire de l'ouvrage de Félix de Verneilh, *L'Architecture byzantine* (Paris, 1851), annoté en marge par l'architecte Abadie. Ces remarques, dûment transcrites, sont des plus curieuses et seront publiées dans le *Bulletin* en même temps que la lettre de notre correspondant hollandais, à qui l'assemblée adresse des remerciements.

M. Lavergne a trouvé dans l'ouvrage d'Ad. Franklin, *La vie privée d'autrefois. Les Médecins* (Paris, Plon, 1892), cette citation (p. 241 note 7) du *Tableau des différens de la Religion*, de Marnix de Sainte-Aldegonde, éd. de 1605, p. 380 :

« O combien de femmelettes brehaignes sont devenues mères de beaux enfants pour... s'estre vouées à Saint Faustin en Périgord que les femmes du païs appellent Saint Chose... »

Il ne paraît pas que cette tradition ait jamais encore été relevée.

Notre Secrétaire général rappelle aussi que Dujarric-Descombes a publié dans le *Bulletin* de la Société, t. XX (1893), p. 146, l'ordonnance du sénéchal de Périgord, vicomte d'Aubeterre, sur la démolition du fort de la Roque-Saint-Christophe, enlevé depuis peu aux ennemis du roi (30 mars 1588). Or, il existe à la Bibliothèque Nationale, f. fr. 20886, p. 103, une quittance de François de Bourdeille, évêque de Périgueux, à Pierre Crémoux, receveur des tailles du Périgord, de la somme de 313 écus d'or 20 sols, à déduire de celle de 1.000 écus imposée par le roi sur le pays de Périgord en 1587, pour la remise du fort de la Roque-Saint-Christophe sous l'autorité royale. Ce parchemin, qui porte la signature autographe du prélat et la date du 15 mai, semble bien faire la preuve qu'il y a eu fractations entre les occupants — des troupes débandées de l'armée de Turenne — et le sénéchal d'Aubeterre.

Le Docteur Ch. Lafon complète les indications qu'il a fournies à la précédente séance sur les variantes assez nombreuses introduites par Maine de Biran dans son article sur la philosophie de Leibnitz. Il donne ensuite lecture d'une lettre non datée du penseur bergeracois, recommandant en haut lieu certaines personnalités de la Dordogne méritant, selon lui, d'être décorées (v. 1818).

M. Secondat, qui vient de prendre part à la Journée de Culture occitane de Sarlat, souligne tout l'intérêt qu'elle a présenté. Elle comportait la visite du château de Puymartin (comm. de Marquay), actuellement au comte et à la comtesse de Montbron. Notre trésorier a rédigé à cette occasion un historique de ce noble repaire, riche en souvenirs. Pour cela, il s'est notamment reporté à un article de M. Géraud Lavergne, *Documents du XIV^e siècle en langage de Sarlat (Dordogne)*, paru dans *Romania*, t. XXXVII (1908), p. 421 - 431. Les textes publiés provenaient du chartrier du château de Marzac, que le comte Alphonse de Fleurieu avait donné à classer à notre Secrétaire général, alors simple élève à l'École des Chartes.

M. Lavergne indique qu'à la suite d'une alliance, au XIX^e siècle, entre les familles de Carbonnières, à Puymartin, et de Fleurieu, à Marzac, les titres de famille et de propriété relatifs à ces châteaux ont été partagés en deux lots. A Puymartin, M. Jean Maubourguel a fait l'inventaire des plus anciens titres de Carbonnières. Il serait désirable pour l'histoire sarladaise de voir un jour réunis dans un dépôt d'archives public ces deux fonds d'une grande richesse. Quant au nom de *Massanc*, famille alliée aux de Cramirac, de Sergeac, premiers seigneurs connus de Puymartin, c'est une faute de lecture pour *Massaut*, et M. Secondat doit la corriger dans ses notes.

L'assemblée pense que la vente du château de Puymartin pourrait figurer un jour ou l'autre au programme de nos excursions annuelles.

ADMISSIONS. — M^{lle} Labrousse, directrice de l'école de filles, place Hoche, Périgueux, présentée par M^{me} Marsac et M^{lle} Marquoyssat;

M. André Lhaumond, conducteur de travaux, Le Bugue; présenté par MM. Bouchereau et Lafille;

M. Gabriel Touron, menuisier, Le Bugue, présenté par les mêmes.

M. l'abbé André Glory, docteur en préhistoire, lauréat de l'Académie française, ingénieur au C.N.R.S., 44, allée de la Robertsau, Strasbourg (Bas-Rhin), et Le Bugue, est rétabli, sur sa demande, sur la liste des membres titulaires.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 5 MAI 1960

PRESIDENCE DE M. SECRET, VICE-PRESIDENT

Présents: M^{mes} Berton, Fellonneau, Guille, Marchat, Marsac, Médus, Ponceau, Villepontoux, M^{lles} Barnier et Chambran; MM. Ardillier, Aublant, Bardy, Becquart, Borias, Boucher, l'abbé Grillon, Guthmann, Lavergne, Prat, Secret et Villepontoux.

Se sont fait excuser: les D^{rs} Lafon et Maleville, M. Secondat.

NECROLOGIE. — M. Hippolyte Corneille, trésorier honoraire de la Société; — M. Victor Pasquet, de Daglan.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président. Une notice sera consacrée dans le *Bulletin* à la mémoire de M. Corneille.

ACCIDENTS. — Deux de nos collègues, M. le Professeur André Chastel et M. Jean Lassaing ont été victimes d'accidents, le premier surtout particulièrement grave. M. Secret leur exprime les vœux unanimes de l'assemblée pour un prompt et complet rétablissement.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — La bibliothèque a reçu, depuis la dernière séance:

Notre Bulletin, n° du 29 avril 1960, contenant la suite de l'article du D^r Gausson sur la grotte ornée de Gabillou; envoi de la direction des Usines Marbot et Cie, à Neuvic-sur-l'Isle;

Académie des Beaux-Arts, Années 1958-1959. Paris, Picard, 1959; in-8°, 125 p. et 34 pl. hors-texte; échange;

Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, 4^e série, tome XV (1955-1957); Bordeaux, 1958; in-8°, 272 p.; échange;

Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre, n° 17; Le Havre, impr. de la Presse, 1959; in-8°, 51 p.; en vue d'échange;

Comment visiter Orléans (Bull. trimestriel de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, n° 4 bis); échange;

Panet (Edm.), *Les jumelles de Malagnac*. Roman. Paris, éd. de la Revue Moderne, 1960; in-8°, 80 p.; hommage de l'auteur;

Villefranche-de-Lonchat (Dordogne) Guide du Musée; Périgueux, impr. Saint-Front, 1959; in-8°, 24 p., ill.; hommage de l'auteur, M^{me} G. Gardeau, fondatrice du Musée;

Accusé réception, par le Trésorier du Grand Orient de France, à la R.: L. Amis persévérants et Etoile de Vésone O., Périgueux, date de l'O., de Paris, le 29 mai 1867 (E.V.), de la somme de 487 frs, 65, montant des obligations de cette loge envers la Caisse de l'Ordre, pour l'exercice 5867. L'adresse porte:

Monsieur Lalande

Adjoint au Maire

Périgueux.

Le pli est affranchi de 4 timbres de 0 fr. 05, vert pâle, à l'effigie de Louis-Napoléon Bonaparte. Il porte le cachet à l'encre grasse bleutée: SECRETARIAT GENERAL. GRAND ORIENT DE FRANCE, et les trois cachets postaux: PARIS, R. ST-LAZARE, PARIS A BORDEAUX et PERIGUEUX (29-30 et 31 mai 67); don anonyme.

Des remerciements sont adressés aux divers donateurs.

CORRESPONDANCE. — La Fédération historique du Sud-Ouest adresse la liste des publications qu'elle met en vente 26, Cours Pasteur, Bordeaux; C.C.P. Bordeaux 1513-07.

M. Dumoulin de la Plante remercie la Société d'être intervenue l'an dernier au sujet de la construction E.D.F., à proximité du manoir de la Hierce, à Brantôme. De la sorte, l'immeuble a été réduit à des proportions normales, mais il n'en est pas moins regrettable que les arbres entourant l'édifice électrique et qui formaient un utile écran aient été mutilés au point de ressembler à des poteaux. Cela n'arrange pas le site...

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, séance du 10 janvier 1959, figure le résumé d'une conférence donnée à Lisbonne en 1957 par M. l'abbé Breuil, *L'Occident, patrie du grand art rupestre*, où les Cro-Magnons, cousins des grands peintres de l'Aquitaine, sont dits dénués de sens artistique. M. de Joly décrit la grotte de Villars dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, de mars 1960 (p. 684). Il la considère comme un nouveau fleuron de l'art paléolithique en Dordogne. Les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, donnent les discours prononcés lors de la réception de M. le Duc de la Force comme membre associé de l'Académie, le 23 mai 1957. Il y est surtout question d'Henri-Jacques-Nompar de Caumont, duc de La Force que l'Académie de Bordeaux choisit comme protecteur (1712), de l'amitié que ce haut personnage portait au poète périgourdin Lagrange-Chancel, de la brouille qui s'ensuivit; le tout raconté avec brio. Le toponyme « Peyrat », dont il existe des exemples en Dordogne, est étudié par M. Duguet dans le *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort-sur-Mer*, n° 5, 1960. *La Revue Mabilon* poursuit la publication du *Bulletin de l'ordre de Grandmont*; Le n° 1530, du 17 juin 1330, concerne Raymond Bernard de *Podio Belone*, moine de la Faye de Jumilhac. L'historique et la description du château ruiné de Rocanadel (comm. de Veyrignac) sont donnés dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*. Une étude fort documentée de la vie et de l'œuvre du poète Bergeracois *Marc de Maillet* (1568-1628) paraît dans *Le Périgourdin de Bordeaux* de mai 1960; elle est signée de M. Robert Coq; dans le même numéro, M. J. Secret continue *l'Iconographie des saints populaires en Périgord*: on y trouve encore un entrefilet sur la restauration de l'église de Montpon par son curé-doyen, M. l'abbé Jardel et le maître sculpteur Henry Henghes. L'Académie du Périgord, dont notre compagnie se plaît à saluer la naissance, est évoquée dans ce périodique comme aussi dans *Périgord mon pays*.

M. Secret signale en outre l'ouvrage de M. J.-E. Mazel, *Les ancêtres des animaux domestiques dans la grotte de Lascaux*; Toulouse, impr. Ouvrière, 1959; et dans la collection « Les Albums des Guides Bleus », *Guyenne-Gascogne*, par Louis Emié (photo de notre collègue M. Bernard Biraben) et *Limousin*, par Louis Perche. Dans la collection « Zodiaque » ont également paru *Quercy roman* et *Limousin roman*, qui touchent de si près au Périgord.

COMMUNICATIONS. — M. Géraud Lavergne, en feuilletant *l'Echo de Vézère* de 1860 — année singulièrement abondante en grands travaux à Périgueux — a trouvé (n° du 3 juin) une description facétieuse, mais précise, de l'ancien théâtre de Catoire et de son rideau de scène représentant les principaux monuments anciens et modernes de Périgueux. C'est la seule trace qu'il en reste sans doute un siècle après.

M. Jean Secret revient sur les peintures signalées à Saint-Pardoux-de-Feix (comm. de Brantôme), dans l'église désaffectée de cette paroisse.

Il signale une nouvelle fresque conservée dans la grande salle du château du Roc, à Saint-Aquilin. Elle occupe un vaste mur d'environ 6 m × 3, mais une partie seulement est visible, sous la tapisserie (environ 1 m. 50 × 1 m. 20). Elle représente une scène de chasse. A gauche, se détachent sur un fond semé de fleurs de lis, deux cavaliers aux couvre-chefs empanachés. L'un d'eux porte au poing un faucon, l'autre a déjà donné le vol au sien. A droite est un valet de chiens à pied, deux chiens l'entourent, il porte une pique. L'ensemble est d'un dessin très ferme, les couleurs sont le roux, le brun, le jaune et le noir.

Il est à souhaiter que la propriétaire, M^{me} Parouty du Grézeau, fasse découvrir le reste de cet ensemble du début du xvii^e siècle, qui se rapproche, par la technique, des fresques du château de Puymartin.

Notre vice-président dit quelques mots du Congrès national des Sociétés savantes, qui vient de se tenir à Chambéry et auquel il a pris part.

M. Guthmann présente à l'Assemblée ce qu'on appelle en liturgie un canon du milieu de l'autel; le panneau central s'orne d'une lithographie colorée représentant le Baptême du Christ; l'objet sort de chez Gache, rue Michel Lecomte, à Paris, et semble dater de la Restauration. Il est la propriété de la famille de La Clergerie qui possède aussi des papiers relatifs à l'évêché d'Angoulême.

M. l'abbé Grillon commente une supplique adressée au pape Eugène IV (1431-1447) par l'évêque de Sarlat. Elle demande au Saint Père d'user d'indulgence à l'égard de nombreux prêtres, séculiers ou réguliers, du diocèse qui avaient pris les armes pour bouter les Anglais hors de France.

A une question de l'auteur de la communication, M. Lavergne répond qu'il est fort difficile de dénombrer exactement le clergé péri-gourdin au xv^e siècle.

ADMISSIONS. — M. H. Brugue, Saillat-sur-Vienne (Haute-Vienne); présenté par MM. Secondat et Ponceau;

Le Commandant Reix, 35 boulevard René-Chabasse, Angoulême (Charente); présenté par M. Jean Secret et M. Secondat.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président de séance,

J. SECRET.

SEANCE DU JEUDI 2 JUIN 1960

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents: M^{mes} Aublant, Bertou, Fellonneau, Guille, Marsac, Médus, Plazanel, Ponceau, Villepontoux; M^{lle} Marquoyssat; MM. Ardillier, Aublant, Bardy, Becquart, Bortas, Lafille, Lassaigne, Lavergne, Prat, Roussol, Secondat, Secret et Villepontoux.

Se sont fait excuser: MM. Plazanel et Saint-Martin.

ENTREES D'OUVRAGE ET DE DOCUMENTS. — Ont été enregistrés depuis la dernière séance:

Un don, par M. Joseph Saint-Martin, de 35 volumes ou brochures, signés d'auteurs périgourdiens, et notamment de Georges Bonnet, Dantou, Dubut de la Forest, G. Dufour, Alcide Dusolier, G. Tarde et ses fils; des abbés Coldely, Dupuy-Peyou, Polydore, Prieur; ainsi que le *Supplementum brevium Petrocensis de 1771*;

Fénelon (Paul), *Structure des finages périgourdiens*. (Extr. de *Géographie et Histoire agricole*. Actes du Colloque international organisé par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy. Nancy, 2-5 septembre 1957.) *Annales de l'Est*, Mémoire n° 21; Nancy 1959; in-8°, 23 p. et 2 pl. hors-texte; hommage de l'auteur;

Fleury (M.) et Henry (L.), *Pour connaître la population de la France depuis Louis XIV*. Plan de travaux par sondage. (Extr. de *Population*, 1958, n° 4.); in-8°, 23 p.;

Biraben (J.-N.), Fleury et Henry, *Leventaire par sondage des registres paroissiaux de la France*. (Extr. de *Population*, 1960, n° 1.); in-8°, 33 p.; don du D^r Biraben;

Du Chazaud (Henri), *Printemps*. Paris, Points et Contrepoints, 1960; in-8°, 64 p.; hommage de l'auteur qui nous révèle un poète délicat;

Coupure du *Journal de Genève* des 14-15 mai 1960; article de M. J.-D. Candaux, *Fénelon réactionnaire*, inspiré par les derniers travaux d'Agnès de la Gorce sur le « Cygne de Cambrai »; don de M. Boyer;

Coupures de la *Dordogne libre* du 16 mars (*la Terre tremble*) et du 6 mai 1960 (*Etienne de la Boétie, grand homme de bien*), offertes par l'auteur, M. R. de Laurière;;

Notre Bulletin du 27 mai 1960, suite de l'article du D^r Gausson sur la grotte de Gabillou; envoi de la direction des Usines Marbot et Cie;

Photocopies de la lettre de Calvin à M. d'Aubeterre (ou lettre d'un fils à son père qui était contraire à la Parole); don de M^{lle} Duparc, de Genève;

Testament de l'abbé d'Aydie, ancien aumônier du roi, habitant au château de Mayac en Périgord: reçu par de Botas, notaire royal à Excideuil, le 11 juillet 1777; 6 ff. pap.; traces de cachets cire noire aux armes des Aydie; don du D^r Durieux;

Lafon (Ch.) et Saint-Martin (J.), *Iconographie de Montaigne*. Paris, Soc. des Amis de Montaigne, 1960; in-8°, 44 p., 2 pl. hors-texte doubles; hommage des auteurs.

Des remerciements sont adressés aux divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Dans le *Bulletin de la Société de Bordas*, 4^e trim. 1959, Elie Menant fait revivre Serge Barranx, cet écrivain landais venu s'établir à Montleydiar pour y connaître le pénible sort de sinistré de guerre et de père de déporté (1940). Les *Mémoires de la*

Société des Sciences de la Creuse, année 1959, donnent un bon travail de C. Laborde sur *Les Mégalithes*, avec la liste de ceux de ce département encore intacts ou détruits, des pierres à bassins ou branlantes, etc.; un exemple à suivre en Périgord. Paulé Salvan, dans la *Revue d'histoire du Théâtre* janvier-mars 1960, étudie *Le Tartuffe de Molière et l'agitation anticléricale en 1825*. A noter encore, dans *Ol Contou*, du 1^{er} juin, le début d'une notice historique sur Reillac et sa châtellenie.

Au sujet de l'article précité du *Journal de Genève*, M. Lavergne dit que V.-L. Tapié, dans la *Revue historique*, de janvier-mars 1960, a fait un compte-rendu élogieux du livre d'Agnes de la Gorce, *Le vrai visage de Fénelon* (1958).

Le Secrétaire général marque la nouveauté et l'intérêt de *Pleonographie de Montaigne*, établie conjointement par le D^r Lafon et J. Saint-Martin. L'étude des portraits est l'œuvre du premier qui en a dressé la nomenclature critique; le second traite des gravures ou dessins représentant le château de Montaigne, antérieurement à l'incendie de 1885, des fac-simile aussi de documents de la main de Michel Eyquem. Ce travail présente aussi l'originalité d'avoir puisé sa riche information dans les collections particulières de nos deux estimés collègues et dans celle du Musée du Périgord.

COMMUNICATIONS. — M. Couvrat-Desvergues a une pensée pour la félibresse d'Avignon, M^{me} Jeanne de Flandreisy, morte l'année dernière; elle avait épousé le Commandant Esperandieu, de l'Institut, qui à ses débuts d'épigraphiste, écrivit, pour la Société historique et archéologique du Périgord, les *Inscriptions antiques du Musée de Périgueux* (1893).

M. Lavergne note que le 17 juin prochain, il y aura cent ans que fut célébrée, à Périgueux et dans toutes les communes rurales de la Dordogne, la première fête nationale de l'annexion de la Savoie et du Comté de Nice à la France. Elle fut malheureusement contrariée par le mauvais temps. Au chef-lieu, la revue fut décommandée et le vent éteignit les lampions des illuminations.

M. Robert Petit, de Brantôme, a avisé M. le Président d'une découverte faite dans la commune de Saint-Crépin-de-Richemont, au lieu dit les Brajots. Au moulin, le propriétaire, M. Faye, a trouvé en plein champ un coffre de pierre, d'environ 1 m. de long sur 0 m. 65 de large et muni d'un couvercle. A l'intérieur il y avait, paraît-il, des fragments de poterie. La pièce, dont M. Petit a bien voulu joindre des photos, est toujours en place, mais elle aurait déjà reçu la visite d'un archéologue. Des remerciements sont adressés à notre collègue.

M. Secondat dépose sur le bureau l'Essai d'inventaire des clochers du Périgord, établi par M. Jean Delfaud.

M. Jean Secret annonce l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de l'Hôtel dit de la Division, à Périgueux. Au cours de recherches qu'il a faites dans les archives du château de Montvert, à Saint-Seurin-de-Prats, notre vice-président a recueilli des notes sur les origines de propriété de cet immeuble.

Il existe à Montvert un très beau pigeonnier de forme hexagonale, monté à pans de bois sur piles rondes. Les papiers du château permettent d'établir exactement la date à laquelle fut construit cet édifice, copié sur celui de M. d'Alba, près du pont de la Ménilhe, à Bergerac.

Le seigneur du lieu, Rousset du Cluzeau, passa contrat le 3 février 1654 avec Pierre, maître charpentier de haute futaie à Bergerac, et, le 1^{er} mars de la même année, avec deux tailleurs de pierre de la paroisse de Tourtirac, juridiction de Castillon. Le livre de raison de Daniel de Carrière de Montvert note, au 7 novembre 1693, que le pigeonnier fut recouvert et qu'il en a coûté 3 livres. Le travail a duré six jours, avec deux ouvriers et demandé 800 tuiles plates, 3 cents de clous et 5 bastes de chaux.

Dans l'église de Marsac, M. Secret a relevé une litre armoriée et une inscription désignant le banc réservé au syndic de la fabrique.

D'une tournée dans le sud-est du département, il a rapporté de nombreuses photographies d'objets mobiliers conservés dans les églises et, notamment, de croix processionnelles qui feront l'objet d'une étude ultérieure.

M. Alain Roussot a découvert à Escoire, dans un bois dominant le château, un modeste cluzeau dont les coordonnées Lambert approximatives sont

$$x = 483,1$$

$$y = 323,6$$

Un boyau étroit descend dans la terre et la pierraille sur 3 m. à 45°, se continue sur 1 m. taillé dans la roche calcaire et se termine par un cul-de-sac horizontal à angle droit, long de 2 m. Au fond de la cavité se trouvaient des tessons de poterie et une vertèbre cervicale de Suidé : la poterie paraît dater du xiv^e siècle.

M. Secondat annonce quelques modifications à l'itinéraire de l'excursion archéologique du dimanche 19 juin. La visite du château de Montaigne est supprimée. Avant le déjeuner, qui sera servi à Saint-Jean-de-Blagnac, on visitera l'église de Pujols. Le retour se fera directement via Montpon. Le prix de l'excursion est fixé à 16 NF et à 11 NF pour ceux des membres qui suivront dans leur voiture.

ADMISSION. — M. Rodolphe Germain, photographe, place du Palais, Bergerac; présenté par MM. Secret et J. Lagrange.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

NOUVELLES FOUILLES DANS LA GROTTÉ DE GABILLOU

La grotte à gravures de Gabillou a été découverte de manière fortuite à la fin de l'année 1940.

Gaston CHARMARTY la signalait peu après à l'attention des spécialistes. Cette note, écrite en collaboration avec TRUFFIER, juge de paix de Mussidan, n'étudiait que le côté artistique de la grotte et ne faisait pas état du résultat des recherches entreprises¹.

Des quelques travaux et sondages qui y furent exécutés, nous ne savons malheureusement pas grand chose. CHARMARTY est mort il y a quelques années, sans avoir laissé d'indications à ce sujet. Nous savons simplement qu'il a trouvé à l'intérieur de la galerie, posées à même le sol, 8 lampes (nous en reparlerons plus loin). Il nous a été donné de voir chez son neveu une molaire de cheval et deux ou trois fragments osseux non identifiables. Exception faite pour les lampes, il est à peu près certain que les trouvailles de CHARMARTY ont été peu importantes et que ses sondages ont été stériles.

C'est P. DAVID qui entreprend à Gabillou les premiers travaux méthodiques. Sur environ 19 mètres de long et plus d'un mètre d'épaisseur, le remplissage argileux de la cavité est enlevé. Avec GAUTHIER, HERVE et MALVESIN-FABRE, DAVID a publié le résultat des trouvailles². Cela se résume à très peu de chose. L'industrie lithique est à peu près inexistante: quelques éclats de silex sans caractère particulier et un petit fragment de galet de quartz ayant pu servir de burin. La faune, disent les auteurs, est représentée par renne, cheval, bovidés, mais en très petite quantité.

Nous reprenons les travaux en 1957³ pour rechercher les restes de l'occupation humaine, mais surtout pour abaisser le niveau du sol, afin de protéger les gravures en les mettant hors de portée.

Au cours de ces travaux, un sondage heureux effectué en avant de l'entrée de la grotte, dans une partie considérée comme stérile par les fouilleurs précédents, nous a permis de découvrir un gise-

1. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXVIII, 1941, p. 107.

2. Une représentation humaine gravée dans la grotte de Gabillou, dans *Annales de paléontologie humaine*, t. XL, 1954.

3. L'autorisation de fouille est du 30 juillet 1957 (DOM n° 371-57).

ment tributaire de la galerie⁴. De ce gisement, constitué jusqu'à présent par deux couches dont l'une appartient au Magdalénien III, nous ne parlerons pas ici. Notre intention est simplement d'étudier le matériel recueilli à l'intérieur même de la cavité.

Pendant plusieurs mois, nous avons poursuivi les travaux de déblaiement, travaux rendus difficiles par la nature du sol constitué par une argile excessivement grasse et collante et par l'exiguité de la galerie qui obligeait le transport des matériaux seau par seau pendant un assez long parcours.

Sur plus de 25 mètres, nous avons procédé à l'enlèvement de plus de 10 m³, abaissant le sol de un mètre en moyenne, par rapport à son niveau primitif. Les travaux de déblaiement ont été arrêtés à l'extrémité terminale de la salle des Rennes, afin de laisser au-delà, un témoin de l'aspect initial de la galerie.

Il ressort nettement de toutes les constatations faites que le sol préhistorique s'est conservé sans grande modification et sans apport ultérieur, exception faite toutefois pour une très légère couche n'atteignant pas un millimètre d'épaisseur, résultat de la désagrégation du calcaire sableux constituant la voûte et les parois.

Une coupe frontale du remplissage de la galerie donne donc le schéma suivant, de haut en bas :

1° Un mince voile de poussière calcaire de désagrégation;

2° Une couche dont l'épaisseur est variable (quelques centimètres en moyenne), constituée par un mélange intime d'argile, de petits blocs calcaires anguleux, de graviers apportés de l'extérieur et de quelques rares objets et ossements.

C'est le sol préhistorique;

3° Une couche d'épaisseur très variable (1 m. au minimum) constituée par une argile ocracée, très fine, sans aucun éléments étranger et présentant un certain degré de dessiccation attesté par de nombreuses fissures.

Ce remplissage occupe un étranglement de la cavité et constitue le plafond d'une deuxième galerie que nous avons découverte au cours d'un effondrement qui s'est produit sous nos yeux. Cette galerie, que nous n'avons pas explorée de façon systématique en raison des dangers que cela comportait, est peut-être intéressante

4. Ceux qui nous ont précédé avaient émis l'hypothèse que l'entrée actuelle de la grotte n'était qu'une ouverture artificielle et devait constituer le fond de la galerie primitive, l'entrée originelle devant selon eux se trouver à l'extrémité opposée. Cette supposition est définitivement ruinée par notre découverte du gisement d'entrée.

au point de vue géologique, mais ne semble pas, jusqu'à présent, offrir un intérêt archéologique ⁵.

OBJETS RECUEILLIS

Les objets trouvés à l'intérieur de la galerie, bien qu'en petit nombre, présentent un intérêt certain. Ce sont :

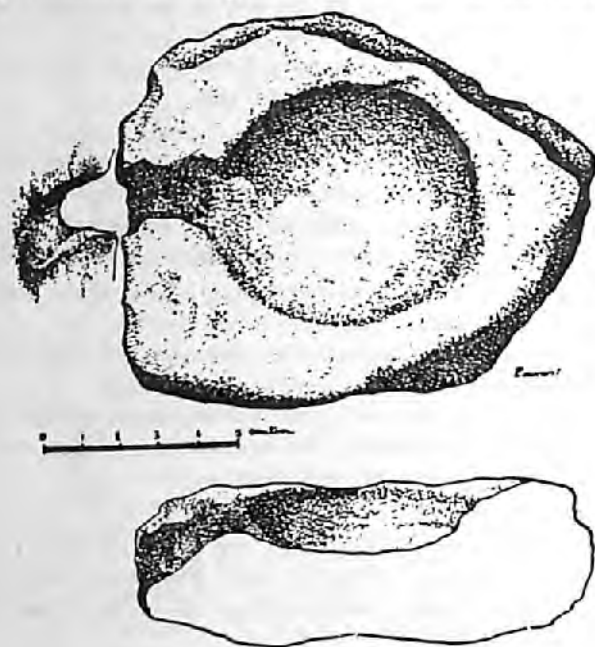
Une lampe,

Un perceur,

Une palette à couleur,

Treize éclats ou fragments de lames en silex,

Deux pierres calcaires portant des traces de feu.



Lampe trouvée à Gabillon

La lampe vient compléter la série des 9 lampes trouvées par MM. Gaston CHARMARTY et Pierre DAVID. Elle est constituée par un petit bloc calcaire sommairement dégrossi, afin de lui donner une face inférieure plane et des parois latérales à peu près verti-

5. Ce schéma n'est pas valable pour la partie initiale de la grotte. En effet dans la portion comprise entre l'entrée et l'élargissement de la cavité où se trouve le grand cheval rouge, la stratigraphie a été complètement bouleversée par de nombreux terriers d'animaux et par des phénomènes de vidange et de migration vers la galerie inférieure. Ce bouleversement explique nos trouvailles dans cette partie de la grotte qui, théoriquement, aurait dû être stérile, les couches superficielles et, par conséquent, le sol préhistorique ayant été enlevé par les premiers fouilleurs.

cales. Sa forme, géométriquement indéfinissable, est cependant régulière et témoigne même d'un certain souci d'élégance.

Sa longueur maximum est de 11 cm., sa largeur de 10 et l'épaisseur, sensiblement uniforme, varie autour de 4 cm. 1/2. La face supérieure présente une cavité circulaire profonde de 1,5 cm. et 6,5 cm. de diamètre.

Cette cupule parfaitement circulaire et régulière, témoigne d'un travail minutieux et ote à cet objet le caractère de fortune que présentent beaucoup de lampes paléolithiques. Le rebord un peu irrégulier, présente dans sa partie la moins large une gouttière étroite mais profonde, plus profonde même que le fond de la cupule, et destinée sans doute à recevoir une mèche. Cette même gouttière se retrouve sur toutes les autres lampes trouvées dans la grotte. A l'extrémité opposée à l'emplacement présumé de la mèche, il faut noter sur les flancs, deux dépressions peu profondes, mais cependant très suffisantes pour en faciliter la préhension.

Au moment de sa découverte, le fond de la cupule était rempli d'une substance noirâtre qui n'a pas été analysée.

Pour certains de ces objets, la question s'est posée parfois de savoir s'il s'agissait de lampe vraie, de mortier, de godet à peinture ou encore d'objet à utilisation mixte. Pour celui-ci, il ne saurait y avoir le moindre doute. C'est bien d'une lampe qu'il s'agit. Non pas que nous attachions beaucoup d'importance au fait qu'elle ait été maculée de noir (le dépôt noirâtre qui enrobait la lampe trouvée dans la grotte de Cougnac s'est révélée à l'analyse ne contenir aucune substance organique) ⁶, mais l'emploi comme engin d'éclairage de cet objet, nous paraît le seul raisonnable. Le calcaire friable, tendre et poreux qui le constitue semble absolument incompatible avec l'emploi de broyeur à couleur, ou de récipient à peinture plus ou moins liquide.

Les autres lampes trouvées par les premiers chercheurs sont dans la collection de M. DAVID, qui nous les a aimablement montrées. Elles présentent les mêmes caractéristiques que la notre.

Toutes fabriquées dans le même calcaire local, elles ont toutes la même cupule circulaire, bien creusée, et la même gouttière étroite, moins profonde toutefois. Une seule, est un peu différente en ce qu'elle présente une poignée ornée de stries parallèles.

Le chiffre de 10 lampes trouvées dans la grotte de Gabillou ne laisse pas que de surprendre un peu.

En 1945, le Docteur BASTIN faisant un inventaire de toutes les lampes connues du paléolithique supérieur, arrivait à un total de 40 ⁷.

6. Louis Meroz, Jean Mazet, *Cougnac*, Kohlhammer, Stuttgart, 1956.

7. Dr A.-H. Bastin, Les lampes paléolithiques de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde) dans *Bulletin de la S.P.F.*, n° 1,2,3, janvier à mars 1945.

D'autres, depuis, ont été découvertes, et l'on peut considérer que leur nombre actuel s'élève de façon très approximative aux environs de 60 ou 70. Dans ce total, le chiffre de 10 pour la seule grotte de Gabillou est proportionnellement énorme.

Nous serions assez enclin à y trouver plusieurs explications: c'est, tout d'abord, la nature du calcaire local très tendre et facile à travailler; mais c'est surtout, motif plus important, la nécessité d'un éclairage multiple pour des visites collectives. Ce fait peut, de prime abord, paraître surprenant dans une cavité toute petite. Nous illustrerons notre explication par un exemple: Alors qu'à Font-de-Gaume, aux Combarelles ou à la Mouthe, une seule lampe peut suffire pour une douzaine de personnes, à Gabillou, il en faudra au moins 3 ou 4, l'étroitesse de la galerie et surtout son trajet tortueux ne permettant pas à une seule source lumineuse d'éclairer plus de 3 ou 4 mètres de parcours.

Le percuteur. — Il a été trouvé dans la partie initiale de la grotte au-dessous du grand cheval rouge. Il s'agit d'un percuteur classique comme l'on en trouve très abondants dans tous les gisements paléolithiques. Il est constitué par un galet de quartz cassé, de la grosseur du poing, présentant une zone de percussion assez entaillée de la dimension approximative d'une pièce ancienne de 1 franc. Une coloration rouge foncée et même noire par endroits, prouve qu'il a séjourné dans le feu. Nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir d'hésitation quant à l'utilité probable de ce percuteur. Il a dû servir à régulariser les parois avant qu'elles ne soient gravées.

La palette à contour. — Dans la partie terminale de la galerie, au milieu d'un petit élargissement appelé salle des Rennes en raison des gravures qui la décorent, nous avons trouvé un objet assez curieux dans lequel nous avons cru tout d'abord voir une lampe. Il s'agit d'une plaque de roche dure très mince dont la forme assez irrégulière pourrait grossièrement s'insérer dans un cercle de 20 cm. de diamètre. Elle présente en son milieu une légère dépression assez large qui lui donne une forme rappelant en gros celle d'une sous-tasse assez aplatie. La forme de cet objet est assez banale, mais ce qui est remarquable, ce sont les couleurs dont toute la face concave est maculée. Disposées par lâches à bords tantôt nets, tantôt dégradés, elles offrent, très vifs, les trois tons classiques de l'art pariétal: le noir, le jaune et le rouge; la ressemblance avec la palette d'un peintre contemporain est frappante.

Nous avons dit précédemment que cet objet avant nettoyage, avait été pris pour une lampe; un examen un peu minutieux est suffisant pour montrer qu'il ne s'agit pas là d'une roche jaunâtre colorée en rouge et en noir par le feu. Un simple brossage, même

léger, détache une fine poussière qui donne immédiatement à l'eau dans laquelle on la délaie une coloration assez intense. Ouvrons ici une parenthèse pour dire que la grotte de Gabillou, grotte à gravures, possède cependant les peintures suffisantes pour expliquer la trouvaille de cette palette et de ses colorations.

En rouge, il y a le grand cheval de l'entrée, le petit cheval à l'œil rond qui lui est voisin, quelques autres débris situés à proximité et la tête d'un animal indéterminé peint sur la voûte en face du panneau du grand bison.

A l'ocre jaune, ont été colorés un quadrillage ainsi que la tête et le cou d'un petit cheval de la salle des Rennes.

L'emploi du noir est encore plus restreint. Sans tenir compte du bouquetin qui se retourne, dont la coloration noirâtre de la tête est peut-être due à un coup de flamme de lampe à acétylène, les traces de l'utilisation du manganèse sont manifestées sur l'un des chevaux de l'« Ecurie ». Le fond des traits qui n'a pas été atteint par la désagrégation de la roche, présente une coloration d'un noir bleuté, très exactement semblable à celle qui figure sur notre palette à couleurs.

A la lumière de ces quelques constatations, comment s'imaginer l'emploi de cet objet? Tout simplement de la manière dont s'en servent les peintres modernes:

Ces couleurs à l'état de bouillie plus ou moins épaisse, mais non liquide, déposées par places séparées et utilisées au fur et à mesure des besoins. Un tel objet élimine évidemment l'emploi de la couleur par la méthode dite « soufflée », ou l'utilisation d'une bouillie liquide incompatible avec un récipient aussi peu profond.

L'application des couleurs par bouillie épaisse ou pâte molle, correspond bien d'ailleurs à ce que l'on constate sur les quelques peintures de Gabillou, où l'on ne trouve pas de couleurs pomelées, mais des teintes plates recouvrant les traits et les débordant presque toujours.

Cette découverte d'une palette en parfait état de conservation, gardant dans leur fraîcheur primitive les trois couleurs de l'art pariétal franco-cantabrique, au lieu même où elle a servi, est peut-être un fait unique à notre connaissance.

Les silex. — Les quelques silex trouvés dans la galerie n'offrent rien de remarquable. En comptant ceux trouvés par Pierre DAVID, cela représente un total d'une vingtaine d'éclats, lames ou fragments de lames. Sur ce nombre, deux outils seulement qui, fait digne d'être noté, ne semblent présenter aucun intérêt pour la réalisation des gravures: une lame à coche trouvée par DAVID et un grattoir atypique sur bout de lame fracturée, trouvé par nous-mêmes dans le milieu de la grotte.

Toutes ces pièces sont tirées de silex locaux : silex noir et silex du Bergeracois. Ils ne sont pas patinés, l'argile les a conservés tels qu'ils étaient au moment de leur débitage. Fait curieux, exception toutefois pour un éclat trouvé à l'entrée, aucun ne porte de trace d'utilisation.

La manière dont ont été exécutées les gravures n'est en rien expliquée par ces quelques trouvailles. Pas de burin, que l'on aurait pu s'attendre à découvrir, pas de pointe non plus. Les quelques silex découverts servaient-ils tout simplement à appointer les outils à graver, disparus depuis, parce que faits en matière périssable?

Le seul objet en silex présentant un intérêt certain est un fragment d'une belle lame bien régulière, dont les bords sont imprégnés d'ocre rouge. Il a certainement servi à raper le colorant pour le réduire en poudre.

La faune. — La faune n'est représentée que par un très petit nombre de débris osseux animaux⁸. Les uns sont les restes des hôtes habituels des cavernes. Nous avons trouvé des ossements de renard, de lapin, de chauves-souris. Les uns sont récents, d'autres sont certainement préhistoriques, mais, pour la plupart d'entre eux, les caractères physiques ne permettent pas de se prononcer avec certitude. Signalons l'absence de restes d'*Ursus spelaeus* (la caverne trop exigüe ne permettant pas à cet animal d'y habiter).

Les autres débris animaux sont en petit nombre. Nous avons trouvé du cheval, du renne, de l'antilope saïga, du sanglier.

Outre les fragments identifiables, il faut noter un certain nombre de débris osseux impossibles à rattacher à une espèce animale précise; certains fragments de diaphyse auraient pu à la rigueur servir d'outils à graver, mais l'on ne trouve pas à leurs extrémités la moindre trace d'utilisation.

CONCLUSION

Le total des documents recueillis dans la grotte de Gabillon peut paraître, à la vérité, un peu mince.

Cependant, l'inventaire ci-dessus montre un tableau assez complet de l'outillage d'un artiste du Paléolithique.

Jamais peut-être, jusqu'à présent, un tel ensemble n'avait été trouvé dans une grotte ornée: lame pour raper les blocs de matière colorante et les réduire en poudre, percuteur pour préparer les

8. La détermination des débris osseux a été effectuée par F. Prat, qu'il nous est agréable de remercier ici.

parois, palette avec les trois couleurs classiques: ocre rouge, ocre jaune et noir de manganèse, lampes pour l'éclairage. Il ne manque guère à cela que les outils à graver que les éclats de silex servaient peut-être à affûter.

BIBLIOGRAPHIE

PEYRONY (D. et E.), Une nouvelle grotte gravée en Périgord (*Bull. Soc. préhist. fr.* XXXIX 1941, p. 234). Voir aussi la communication des mêmes dans *Bull. Soc. hist. arch. Périg.* LXIX, p. 43.

BREUIL (H.), *Quatre cents siècles d'art pariétal.*

GAUSSEN (Docteur), Une grotte préhistorique à gravures, dans *l'Information d'Histoire de l'Art*, n^{os} 3 et 49, 1957.

LA MORT D'UN ÉVÊQUE DE PERIGUEUX A LA PREMIÈRE CROISADE

RAYNAUD DE THIVIERS (+ 1101 ou 1102)

La *Vita* du prêtre limousin Geoffroy, fondateur érémitique des chanoines réguliers du Chalard et mort en 1125, a été jadis éditée par l'archiviste de la Creuse, Auguste Bosvieux, et cet éditeur érudit a reconnu une réelle valeur historique au texte en question¹. Le biographe est en effet le successeur presque immédiat du héros dans la charge de prieur, et la rédaction insère une sorte de mémoire autobiographique rédigé par Geoffroy lui-même. D'après cette *Vita* et ce mémoire, le saint homme jouit de la protection de l'évêque de Périgueux, Raynaud de Thiviers, issu d'une famille féodale voisine du Chalard.

Pendant une vacance du siège de Limoges, Raynaud défendit efficacement l'ermitage contre la malveillance d'un archidiacre limousin, et lui donna même la bénédiction canoniale. Tous deux furent présents à Limoges, à la fin de 1095, lors du passage du pape Urbain II venant de Clermont et, le 18 octobre 1100, l'évêque consacra l'église du Chalard; après quoi, il emmena son ami au concile de Poitiers où allait se décider le départ de la croisade aquitaine, et aussi le choix d'un nouvel évêque de Limoges². Retenu par ses responsabilités envers ses disciples, Geoffroy résista à son propre désir d'aller à Jérusalem, mais Raynaud suivit le comte de Poitiers Guillaume IX et trouva dans cette expédition malheureuse, « la palme du martyre ».

Une notice des chanoines de Saint-Astier, vraisemblablement rédigée sous le successeur de Raynaud, mentionne la mort tragique de l'évêque dans une défaite du comte de Poitiers³. Avant 1137, une inscription du tombeau de saint Junien rappelait encore le martyre de l'évêque qui avait procédé, peu avant sa mort, à une reconnaissance solennelle des reliques du saint⁴. Enfin, dans le troisième quart du XII^e siècle, le chroniqueur de Saint-Martial de

1. *Soc. des Sc. Nat. et Archéol. Creuse*, t. III (1858-1859) p. 75-160.

2. Cf. *Chron. S. Maxentii Pictav.* ed. Marchegay et Mabille dans *Chron. des Eglises d'Anjou* (Paris, 1869) p. 419-420.

3. *Rec. Hist. Fr.* t. XIV, p. 222.

4. *Chronique de Mateu*, ed. Arbellot (Saint-Junien et Paris, 1847) p. 41-46. Cf. *Bull. Soc. Hist. Archéol. Limousin*, t. II (1847) p. 11.

Limoges. Geoffroy de Vigeois, liait lui aussi la mort de l'évêque et la défaite de Guillaume IX ⁵.

Mais une chronique sommaire des évêques de Périgueux, arrêtée en 1182, donne plus de détails sur la mort de Raynaud ⁶. Après avoir indiqué la durée de son épiscopat, le texte ajoute: « Il mourut l'an du Seigneur 1099, le huit des ides de septembre (6 sept.), à Saint-Georges de Rama. Cet évêque assista au siège d'Antioche, mais, comme il célébrait un jour les saints mystères, il fut décapité sur l'autel par les Sarrasins. Il bâtit l'église Saint-Jean-de-Côle et y établit des chanoines réguliers. » Au début du xiv^e siècle, la chronique de Saint-Junien, rédigée par Maleu, précisera même, « l'après les livres de l'église de Périgueux », que Raynaud fut enterré dans cette église Saint-Georges de Rama en 1110 ⁷.

Les relations de Raynaud et de Geoffroy du Chalard rendent très plausible la fondation de Saint-Jean-de-Côle ⁸, mais les autres données de la chronique sommaire ont été justement critiquées par Léon Dessalles, en raison d'un acte émané de Raynaud et daté de Saint-Astier, le 17 juillet 1099; à cet acte, on pourrait d'ailleurs ajouter une donation faite à Uzerche par l'évêque le 4 septembre suivant ⁹. Il ne peut donc être question de voir Raynaud de Thiviers au siège d'Antioche, qui se termina le 3 juin 1098! L'éditeur du cartulaire d'Aureil, Gaston de Senneville, a même constaté la présence de l'évêque en Limousin pendant l'année 1101; et il concluait que Raynaud avait dû partir pour l'Orient en avril ou mai 1102 et trouver la mort dans la défaite de Guillaume IX le 18 octobre de la même année ¹⁰. Mais cette dernière date ne repose que sur une mauvaise lecture de la chronique de Saint-Maixent, imputable à Besly ¹¹.

Il est inutile de demander plus d'information au dernier historien des comtes de Poitou, Alfred Richerd, qui ne s'est pas intéressé au déroulement de la croisade aquitaine. Il faut recourir à l'*Histoire des Croisades* de René Grousset qui a utilisé, entre autres choses, la « Chronique Universelle » d'un moine allemand de l'expédition,

5. *Chronicon*, ed. Labbe dans *Nov. Bibl. Mss.* t. II, p. 297, c. XXXII.

6. *Ibid.* p. 737-739.

7. Ed. citée *sup.* note 4; p. 43.

8. Aussi bien voit-on Raynaud avec ses « abbés suffragants » à Bordeaux le 5 octobre 1098, lors d'un concile provincial réuni par le légat réformateur Amat d'Oléron (*Gallia Christ.* t. II, *Instr.* 276, d'après le cartulaire de Saint-Jean-d'Angély.)

9. L. Dessalles *Histoire du Périgord*, t. I (Libourne, 1886), p. 258-262. *Cartulaire d'Uzerche*, ed. Champeval (Paris-Tulle, 1901), n° 960.

10. *Bull. Soc. Hist. Archéol. Limousin* t. XLVIII (1900) p. 50.

11. J. Besly, *Histoire des Comtes de Poitou...* (Paris, 1647) p. 114. Cf. ed. cit. *sup.* note 2; p. 421 (ou Labbe, *op. et t. cit. sup.* note 5; p. 216).

et une chronologie critique des événements de la première croisade ¹².

On sait ainsi que Guillaume IX, après le concile de Poitiers tenu à la fin de 1100, alla prendre la croix à Limoges, ville de son couronnement, et se mit à la tête des croisés aquitains en mars 1101 ¹³. Augmentée d'Allemands du duc de Bavière et de Lombards de l'archevêque de Milan, l'expédition traversa les Balkans et passa en Anatolie où les Turcs, qui la harcelaient, l'anéantirent presque complètement « vers le 5 septembre 1101 », à la rivière d'Eregli ¹⁴. Un millier d'hommes en tout échappa à grand peine, dont Guillaume IX et d'autres chefs qui se retrouvèrent à Antioche au début de 1102, fêlèrent Pâques à Jérusalem le 6 avril et se rembarquèrent après l'Ascension. Guillaume eut bon vent, mais les autres furent rejetés à la côte et périrent en guerroyant: Herbert de Thouars à Joppé quelques jours plus tard, Hugues VI de Lusignan et le reste dans la prise de Ramla le 12 mai 1101 ¹⁵.

En présence de ces données certaines, comment expliquer les allégations de la chronique de Périgueux?

Une première hypothèse pourrait partir de la coïncidence entre le jour de la mort de l'évêque dans la chronique (6 septembre) et la date approximative du désastre d'Eregli. Guillaume IX, ou quelqu'un des siens, a pu communiquer une date à Périgueux à son retour, en octobre, et cette date aura été inscrite sans plus dans un obituaire. A cette indication, l'auteur de la chronique aurait ajouté des renseignements parvenus après coup sur la prise de Ramla, quitte à les enjoliver au prix de quelques erreurs chronologiques.

Mais on sait, et de manière circonstanciée, qu'il existait à Ramla une église Saint-Georges assez dangereusement éloignée de la ville pour qu'elle fût fortifiée ¹⁶. Raynaud a pu y être surpris par un raid de Sarrasins, un jour qu'il attendait une nouvelle occasion de s'embarquer, et l'annonce de sa mort a pu être transmise à Périgueux de manière assez imprécise pour qu'on datât cette mort du même jour que le désastre général, tout en confondant le siège d'Antioche avec le séjour des rescapés dans cette ville.

A l'appui de cette seconde hypothèse, on pourrait alléguer le

-
12. R. Grousset *Histoire des Croisades et du Royaume franc de Jérusalem*, 3 vol. in-8° (Paris, 1934-36). — Eckkehard d'Aura *Chronicon Universale* ed. Pertz, dans *M.G.H.* SS. t. VI (1844) p. 221 (et non tome VII, comme le dit Grousset, *op. cit.* t. I, p. 331, note 4); Hagenmeyer *Chronologie du Royaume de Jérusalem* dans *Revue de l'Orient latin*, 1902.
13. A. Richard, *Histoire des Comtes de Poitou*, t. I (Paris, 1903) p. 431.
14. Grousset, *op. cit.* sup. note 12 : t. I, p. 330-332.
15. *Ibid.* p. 229 et 232. Cf. *Fragm. Chron. Prior. de Casa Vicecomitis* ed. Marchegay et Mabille, *op. cit.* sup. note 2 : p. 342.
16. Foucher de Chartres, *Hist. Hierosol.* lib. II, cap. XV (dans *Hist. Croisades, Occid.* t. III, 397); Albert d'Aix, *Historiae lib.* IX cap. II (*ibid.* t. IV, 591-592).

cas analogue de l'évêque de Clermont, Guillaume de Baffie, qui se sauva du désastre d'Eregli, mais dont la mort en Orient n'est connue que par deux dates d'obituares, différentes et dépourvues de millésime¹⁷. Mais on sait surtout retenir que cette hypothèse tient compte d'une précision topographique assez vraisemblable.

Il faut en tous les cas préférer cette hypothèse à la suggestion qui tendrait à faire mourir Raynaud le 6 septembre 1102 parmi les martyrs d'Ascalon¹⁸. Et si l'évêque de Périgueux a été enterré sur place, comme le rapporte tardivement la chronique de Maleu, ce ne peut être en 1110, mais en 1101 ou en 1102¹⁹.

Dom BECQUET, Ligugé.

-
17. Albert d'Aix, *op. cit. sup.* note 16 : p. 581; nécrologe de Clermont au ms. Paris B.N. lat. 9085 f° 9 et *Le nécrologe de Saint-Robert de Cornillon* [prieur de la Chaise-Dieu en Auvergne] ed. U. Chevallier, dans *Documents inédits relatifs au Dauphiné* t. II (1868) p. 50, n° 299 et note. Cf. *Gallia Christ.* t. II, 264-5.
 18. Cette suggestion est celle de l'éditeur du mémoire autobiographique conservé par la *Vita* de Geoffroy du Chalard (*Hist. Croisades, Occid.* t. V, 1^{re} partie, 349, note c). Ce que l'on sait des croisés martyrisés à Ascalon a été étudié de près par le comte Riant dans *La légende du martyr en Orient de Thiémon, archevêque de Salzbourg. 22 septembre 1102* (*Rev. Quest. Hist.* t. XXXIX, 1886, p. 218-237).
 19. Comme l'a bien vu l'abbé Arbellot dans *Les chevaliers limousins à la première croisade (1096-1102)* dans *Bull. Soc. Hist. Archéol. Limousin* t. XXIX (1881) p. 61-67 : *Erreurs du Gallia Christiana sur Raynaud Evêque de Périgueux*. Cet auteur met la consécration de l'église de Saint-Junien par Raynaud le 21 oct. 1100, trois jours après celle du Chalard.

LE CHATEAU DE LA PRADELLE

Commune de Beaumont-du-Périgord

Lorsqu'on suit la route de Bergerac à Cahors, on franchit la Dordogne au pont de Couze et l'on remonte sur sept kilomètres la fraîche vallée de la Couze, bordée des deux côtés de rochers patinés de brun et piqués de touffes vertes. A droite, le petit château de Bayac, ensuite Bannes dont la masse de pierres rousses, flanquée de ses trois grosses tours rondes, flamboie au soleil, fièrement plantée sur son socle de verdure. Aussitôt après Bannes, la route quitte la vallée pour escalader, sur deux kilomètres, le coteau au sommet duquel est assise la vieille bastide de Beaumont, dominée par sa belle église gothique, au portail délicatement ciselé.

Peu avant Beaumont, à droite, sur un piton pierreux, on aperçoit la chapelle de Belpech, ancien prieuré de Cadouin, construction romane à abside semi-circulaire, maladroitement exhaussée au xv^e siècle de murs au profil prismatique, à trois pans.

Prenons le chemin à droite, sous le piton de Belpech; il aboutit à une allée privée conduisant, au travers d'un plateau fertile, à l'ancien château de la Pradelle, objet de notre pèlerinage. En ce point, se termine le plateau qui fait place, par une pente abrupte, à un assez large vallon garni de vertes prairies. Là coule le Lugasou, affluent de la Couze, limite de la paroisse de Beaumont d'avec celle de Montcany, aujourd'hui disparue. De ces prairies vient assurément le nom de la Pradelle (*Pral-ella*) qui les domine.

Sur la corniche rocheuse qui couronne la pente vers la prairie, fut construite, au xi^e siècle, une véritable forteresse qui subsiste encore presque entière aujourd'hui et dont la façade principale, au sud, commande le vallon et les prairies. Il s'agit d'un édifice rectangulaire dont la longueur est de 24 m. et la largeur de 10 m. environ, dimensions extérieures.

L'appareil de cette masse de maçonnerie est impressionnant et c'est avec une véritable émotion que nous aperçûmes pour la première fois cet appareil bien caractéristique du xi^e siècle, auquel nous ne nous attendions nullement, fort rare en Périgord.

Les matériaux en sont établis par assises régulières de moyen appareil mesurant de 22 à 25 cm. de hauteur, mais de largeur très variable, deux pierres de 40 cm. étant fréquemment suivies de deux pierres de 20 cm. Le temps a creusé les joints, ce qui donne des jeux d'ombres et de lumière puissants.

Pas de contreforts, ce qui est encore une marque de haute

ancienneté, les contreforts plats ne faisant leur apparition qu'au XII^e siècle. La parfaite stabilité de la construction est assurée, d'une part grâce à l'épaisseur de tous les murs dont aucun ne mesure moins de 1 m. 10, d'autre part à l'ouest, où une pente aurait pu entraîner des désordres, par un massif de maçonnerie de 2 mètres d'épaisseur sur 10 mètres de longueur. Cette énorme masse fait office d'un véritable pylône, construit sur le roc et qui exclut toute possibilité de mouvement du mur de façade qui se poursuit sur plus de 20 mètres, sans présenter la moindre lézarde sur sa hauteur de 12 mètres environ.



Le mur roman de la Pradelle

Cliché Y. Jouanel.

Autre marque de haute ancienneté, sur cette longue muraille de 24 mètres de long, aucune ouverture au rez-de-chaussée; à hauteur d'un étage, une seule archère dont l'ouverture ne présente qu'une largeur de 20 cm., insuffisante au passage d'un homme. Elle est constituée, de chaque pied-droit, par deux assises de 33 cm. de hauteur. Le linteau est d'un seul bloc de 30 cm., échancré de 6 cm., la pierre de base présentant elle aussi une échancrure de 3 cm., ce

qui donne à l'archère une hauteur totale de lumière de 75 cm. Les parois intérieures sont largement ébrasées au dedans, permettant un plus large accès à l'archer pour la surveillance et le tir; la partie supérieure interne est constituée d'un voutin en arc surbaissé, bien appareillé et dont l'intrados oblique lui aussi vers l'intérieur, pour plus de luminosité. La base de cette étroite baie se situe à 5 m, 52 au-dessus du sol extérieur. De sa face intérieure, impossible de rien savoir, puisqu'elle est encore obstruée de maçonneries de dates postérieures.

Mais si le rez-de-chaussée était complètement aveugle, si le premier étage ne recevait à cet aspect d'autre lumière que la faible clarté donnée par l'archère de 20 cm. de large, le deuxième étage se trouvait moins parcimonieusement éclairé par une baie de 1 m. 20 de large sur 2 mètres de haut dont on aperçoit le cintre à gauche de notre cliché. Sa paroi couchant est constituée par le mur-pylone de 2 mètres. Mais elle est actuellement murée, ce qui défie toute plus ample description.

Le lecteur voudra bien faire abstraction de la baie de 2 m. 50 de haut sur 80 cm. de large, malencontreusement ouverte au XIX^e siècle, parallèle à la baie romane. Exprimons le vœu que, le plus vite possible, les matériaux qui obstruent cette dernière soient employés à aveugler cette horrible ouverture moderne, mais en rétablissant avec soin les lignes d'assises dont l'harmonie a été fâcheusement perturbée.

Le mur roman que nous venons de décrire n'est maintenant visible que sur une largeur de 9 m. 30 environ. Le XVIII^e siècle a accolé au surplus de sa longueur une importante construction en retour d'équerre qui dissimule le mur primitif. Mais dans la cave de cette partie actuellement habitée, on retrouve l'ancien mur en meilleur état qu'à la partie non couverte, protégé qu'il a été contre les altérations des gelées et autres agents atmosphériques extérieurs. Là aussi, on constate la construction à même le roc parfaitement apparente.

Le mur-pylone ouest est de même demeuré intact, grâce à son épaisseur de 2 mètres.

Par contre, du côté est, l'ancien mur a été rebâti entièrement avec les matériaux anciens, mais remployés comme moellons, sans aucun souci d'appareil, sans doute au XVIII^e siècle.

Enfin, le mur nord a conservé des parties importantes de la construction primitive. Mais, au XVII^e, une large porte à deux vantaux fut ouverte pour desservir l'ensemble du bâtiment. Cette porte est fermée d'une menuiserie de cette époque, arrivée jusqu'à nous à peu près intacte, excellent modèle d'ébénisterie périgourdine pour une restauration de ce style.

L'intérieur ne présente aucune trace de l'aménagement primitif. Le XVII^e siècle a transformé tout cela en grandes salles, aux poutrelles apparentes fort bien conservées.

LA FAMILLE DE LA PRADELLE

Le château de la Pradelle semble avoir été construit par une famille à laquelle il a donné son nom.

Les premières mentions qu'il a été possible de retrouver sont les suivantes :

11 mai 1124, Rodolphe de la Pradelle est témoin, avec Hélic de Couze, Pierre de Couze et Sicard de Couze, à la donation faite par Guillaume de Biron, avant son départ pour la Croisade, à l'abbaye de Cadouin, de diverses parcelles de terre¹.

Le même jour, Noël, prêtre, de la Pradelle est témoin de la donation d'une forêt faite par Pierre et Sicard de Couze à la même abbaye².

1229, Raoul de la Pradelle, chevalier³.

1303, le mardi avant la Saint Jean-Baptiste (18 juin), Raymond I^{er} de Castillon épouse Faïs de Gontaut, fille de Gaston de Gontaut, seigneur de Badefol et de Saint-Avit. Son père constitua à l'épouse les habits convenables à une fille de baron et une somme de 22.500 sous, monnaie de Périgord, pour caution de laquelle il donna Arnaud de Mons, Rudel de Mouleydier seigneur de Montclar, Guillaume de la Pradelle et divers autres seigneurs⁴.

A partir de ce Guillaume de la Pradelle, il est possible d'établir avec certitude un fragment de généalogie :

1. — Guillaume de la Pradelle épousa vers 1310 Marguerite de Neuville, d'Excideuil, qui décéda avant mai 1343.

De cette union, nous connaissons cinq enfants :

1. Raymond de la Pradelle, le personnage le plus illustre de la famille auquel sera consacré ci-après un article spécial ;

2. Bertrande de la Pradelle, dame de Beauregard, prénommée aussi Jeanne. Elle épousa en 1339 Guy (dit aussi Guinot et Hugues) d'Abzac, chevalier banneret, seigneur de La Douze ; d'où au moins trois enfants :

a) Adhémar ou Aymar d'Abzac aîné, damoiseau, seigneur de Montastruc, Bellegarde et autres places, fut légataire universel de son frère Gantelon, qui suit ;

1. J. Manbournet, *Cartulaire de Cadouin*, p. 16.

2. Le même, Supplément au *Cartulaire de Cadouin*, dans *B.S.H.A.P.*, t. 57 1930, p. 149.

3. *Bibl. Nat.*, Fonds Périgord, t. 157, fol. 2.

4. De Courcelles, *Généalogie de Castillon*, p. 54, t. III.

b) Hélié, dit Gantonet d'Abzac, ne vers 1341, mort sans descendance en 1401, qualifié dans les actes latins de *miles* (chevalier), et dans les actes français, en 1382, de noble et puissant homme et chevalier; seigneur de Montastruc et Bellegarde, dont il sera longuement parlé ci-après ;

c) Hélié d'Abzac, plus jeune, seigneur de Beauregard, testa en 1370 au profit de son frère, Aymar;

3. Bertrand de la Pradelle, donzel, recteur de Bertric en 1343, chanoine de Saint-Avit-Sénieur, chanoine de Saint-Front de Périgueux en 1361, à la mort de Philippe Jaumar et par protection du cardinal de Talleyrand dont il était chapelain. Mort en 1375;

4. Bertrand de la Pradelle, damoiseau de Còuze, se porta caution de la dot de sa sœur Gaillarde ci-après, en 1361. Cette dot s'élevait à mille livres. Il était alors âgé de plus de seize ans, mais de moins de vingt-cinq ans;

5. Gaillarde de la Pradelle épouse le 18 mai 1361, Déodat ou Dorde de Limeuil, seigneur de Sainte-Alvère. Cette union fut sans postérité et ne dura que peu de temps, puisque Dorde de Limeuil épousa en secondes noces Aremberge dite Berguette Grimoard de Jaure, fille et héritière de Pierre Grimoard, seigneur de Jaure et de Valérie de la Tour-Blanche. Il testa le 15 janvier 1397.

Il ne paraît pas y avoir eu de descendance mâle des la Pradelle. Mais Adhémar d'Abzac laissa un fils, Bernard d'Abzac, qui dut recueillir leur terre, nous le supposons tout au moins.

On trouve encore, sans que nous ayons pu la placer dans la généalogie qui précède: 4 juin 1385, Marguerite de Motes, veuve de Pons de la Pradelle. Son cousin, Arnaud de Motes, était damoiseau de Berbiguières. Elle transigea le 4 juin 1385 avec Peyrone de Touchebœuf, femme d'Arnaud de Motes ⁵.

Le testament de Gantonet d'Abzac, 18 décembre 1401, lègue enfin à « Alayde Pradela » cinq francs d'or en sus de pareille somme qui lui est due. Où trouver la place de cette Alayde?

Il est temps de conter ce que nous savons du personnage dont nous avons ci-dessus réservé la biographie.

RAYMOND DE LA PRADELLE

Il entra dans les ordres et possédait bien peu de ressources, puisque le 11 juin 1334, clerc du diocèse de Sarlat, il se reconnaît débiteur de Pierre de Rios et Bernard Richard, marchands de Cahors, de la somme de treize livres de bonne monnaie ⁶.

5. Saint-Allais, *Généalogie de Touchebœuf*.

6. B.N., Fonds Périgord, t. 157, fol. 3.

Nous avons vu plus haut son frère Bertrand obtenir un canonicat à Saint-Front grâce à la protection du cardinal Hélie de Talleyrand-Périgord, d'abord évêque de Limoges en 1324, puis d'Auxerre en 1329, ensuite d'Albano, créé cardinal en 1331. Ce prélat était tout puissant à la cour pontificale d'Avignon. Il concourut successivement à l'érection de quatre papes, et Pétrarque dont il était l'ami et le protecteur, disait de lui qu'il préférerait faire des papes que l'être lui-même.

Je crois fermement que c'est à cette puissante protection que Raymond de la Pradelle dut la singulière fortune à laquelle il allait atteindre. Le cardinal avait dû le distinguer à Limoges d'abord, puis se l'attacher, et plus tard l'introduire à la cour d'Avignon.

Ses qualités personnelles, la grâce de son esprit français, le firent rapidement apprécier dans cette cour fameuse où les poètes, les peintres, les architectes illustres cotoyaient les cardinaux et les princes de l'Eglise choisis de préférence par les papes parmi les clercs de nationalité française. Il put dans cette élite donner toute sa mesure et rapidement parvenir à l'épiscopat.

Les sept papes qui se succédèrent à Avignon, de 1303 à 1378, étaient en effet tous des Français et trois d'entre eux natifs de Limoges. Tout naturellement, la Curie pontificale d'Avignon recherchait les sujets de nationalité française pour les placer à la tête des églises orientales où subsistaient les royaumes de Chypre et de Jérusalem, sous la dynastie française des Lusignan. Ces prélats avaient pour mission d'entretenir l'esprit du pays qui avait fait les croisades passées et dont l'Eglise attendait toujours de nouvelles entreprises en Orient.

C'est ainsi que nous trouvons Raymond de la Pradelle archevêque de Nicosie, capitale de l'île de Chypre, nommé à ce siège le 29 janvier 1361⁷. Il y succédait à un autre prélat d'origine périgourdine, Philippe de Chambarlhac, qui devait mourir en juin 1361 à l'abbaye de Saint-Tibéry, diocèse d'Agde, en route pour Bordeaux où il venait d'être nommé en remplacement d'Amanieu de la Mothe.

Empruntons au comte de Mas-Latrie⁸ quelques détails sur le pontificat de Raymond de la Pradelle en Chypre :

« Philippe de Maizières rapporte que l'archevêque Raymond officia à Famagouste, lors des obsèques du légat apostolique Pierre Thomas, mort en cette ville le 6 janvier 1366, peu après le retour de l'armée d'Alexandrie⁹.

7. Id., t. 28, fol. 96. — Eubel, *Hierarchia catholica mediæ ævi*, t. I, p. 336.

8. *Histoire des archevêques latins de l'île de Chypre*, Gênes, 1882, p. 68 et s.

9. Natif de Salles en Périgord, v. sa biographie dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, t. I, p. 171 et s.

» En 1367, par une lettre vraisemblablement donnée à Rome le 2 décembre, Urbain V charge l'archevêque Raymond d'exiger du roi de Chypre, Pierre I^{er}, qu'il répare ses torts à l'égard de la reine Eléonore d'Aragon, sa femme, et qu'il renonce à la résolution, indigne de son haut rang, d'aller se battre en duel en France avec Florimond de Lesparre.

» Nous pensons que c'est encore à lui que fut adressée, le 29 mai 1362, de Montefiascone, la lettre dans laquelle Urbain V recommande à l'archevêque de Nicosie d'interdire absolument aux nobles et aux riches bourgeois de célébrer les mariages et les baptêmes dans leurs chapelles privées et d'empêcher les Latins de fréquenter les églises grecques. Le roi Pierre I^{er}, récemment revenu en Italie, avait lui-même appelé l'attention du pape sur les inconvénients de ces pratiques qui nuisaient aux intérêts et à la dignité de l'église métropolitaine.

» Enfin, on peut admettre que Raymond est l'archevêque présent à l'assemblée plénière tenue dans le palais de Nicosie le 16 janvier 1369, le lendemain même du meurtre du roi Pierre I^{er}.

M. de Mas-Latrie croit que Raymond de la Pradelle cessa son ministère à Nicosie en 1370. Notre Périgourdin quitta son archevêché seulement en 1375 et rentra en Avignon où il eut un hôtel¹⁰. Le testament de Gantonet d'Abzac nous apprend qu'il reçut un nouveau titre, celui d'évêque d'Ostie, *Raymundo de la Pradelle, quondam archiepiscopo Nicosiensi tunc Ostiensi*, « autrefois archevêque de Nicosie, à ce moment d'Ostie ». Ce bourg de 200 habitants, à l'embouchure du Tibre, à 19 kilomètres de Rome, portait le titre de premier évêché suburbicain de Rome. Surtout conféré par le pape d'Avignon, c'était là, semble-t-il, une dignité purement honorifique.

On ne connaît pas la date exacte de la mort de Raymond de la Pradelle, mais elle doit se placer, dit M. de Mas-Latrie, avant l'an 1382 au résultat de pièces annexées au testament de son neveu, Gantonet d'Abzac, dont le texte latin nous est intégralement parvenu. Il en est autrement du testament de l'archevêque, dont on connaît seulement quelques fragments relatés par Gantonet lui-même dans son propre testament.

GANTONET D'ABZAC

Le testament de Gantonet constitue une véritable autobiographie établissant combien sa vie aventureuse fut en relation étroite avec celle de l'archevêque de Nicosie. C'est assurément grâce à l'influence de cet oncle qu'il entra au service du pape Grégoire XI

10. B.N., Fonds Périgord, t. 28, fol. 96.

et se vit confier la garde de la ville de Verceil, en Lombardie. Ce qui ne l'empêcha pas de se trouver en Périgord, le lundi de Pentecôte 1361, pour se porter caution de la dot que Bertrand de la Pradelle, damoiseau de Couze, constitua à Gaillarde de la Pradelle sa sœur, lors de son mariage avec Dorde de Limeuil.

Plusieurs années écoulées, les gages lui restant dus, arrêtés à 7.000 florins d'or, lui furent assignés par le pape sur les collecteurs du royaume de Chypre.

Ce fut pour lui l'occasion de se rendre à Chypre, auprès de son oncle. Il y arriva à temps pour, grâce à l'entremise du prélat, être engagé dans les troupes du roi Pierre I^{er} et prendre part, comme capitaine, au siège d'Alexandrie. La ville fut prise d'assaut le 10 octobre 1365 et livrée au pillage pendant treize jours, enfin incendiée.

Gantonet nous apprend qu'il eut pour sa part de butin dans ce pillage, une grande quantité d'épices logées en sacs, qu'il fit transporter à Avignon, chez son oncle. Après la mort de l'archevêque, les gens du pape vinrent débarrasser l'hôtel et dérobèrent les précieux sacs. Gantonet se pourvut auprès du pape pour être indemnisé. L'hôtel paraît donc n'avoir pas été la propriété du prélat, mais lui avoir été simplement donné en jouissance viagère.

A la mort du roi Pierre I^{er}, assassiné le 18 janvier 1372, Gantonet rentra en Italie où il fut nommé capitaine général des troupes du Saint-Siège. Mais, moins de deux ans après, nous le retrouvons à Chypre, cette île ayant été envahie par les Génois. Au mois d'octobre 1373, il assiste le jeune roi Pierre II au siège de Famagouste. Là, nous dit-il, « je fus atteint de plusieurs blessures dont je demeurai infirme l'espace de quatre années. Depuis lors, je n'ai pas récupéré le bon état de tout mon corps et de ce fait, j'ai dépensé là plus que je n'avais ».

Nous le retrouvons cependant en Périgord le 6 décembre 1377, date à laquelle Bertrand de Cosnac, Jean de Souillac, Gérard de Peyrat, licencié ès lois, et plusieurs autres gentilhommes, consentent à Gantonet d'Abzac, à Pons de Beynac seigneur de Commarque et à Hélié de la Roche, damoiseau, une obligation de 400 francs d'or, à raison de l'acquisition du château de Bigaroque, retiré des mains de Jean de Serval et d'Eblon de Montferrand, et remis en l'obéissance du roi ¹¹.

C'est vers 1381 qu'il dut recueillir les divers legs contenus dans le testament de son oncle, l'archevêque de Nicosie. Le premier consistait en deux obligations, l'une de 1.200 florins d'or de la Chambre apostolique, dues par la famille Cornero, marchands de

11. De Courcelles, *Généalogie d'Abzac*, p. 15, n. 1.

Vénétie, l'autre de 200 florins d'or souscrite par le vicomte de Lautrec, seigneur de Vènes. Le compte de ces deux créances fut arrêté à 3.108 florins d'or, mais Gantonet affirme, sur son âme, n'avoir reçu de cette somme que celle de 700 florins d'or.

Un autre legs était de mille francs d'or dus par le pape. Ce pontife les assigna au légataire sur les collecteurs du Périgord par lettre du 12 janvier 1385. Gantonet affirme n'avoir pu récupérer plus de 600 francs d'or.

Dès que son état de santé lui permit de reprendre les armes, Gantonet repartit pour Avignon auprès de Clément VII, premier pape du Grand schisme d'Occident, soutenu par la Cour de France. Pendant dix ans, il lui rendit encore de nombreux et importants services. Un ancien rôle de comptabilité dit que ce seigneur, véritable chef de grandes compagnies, avait eu constamment sous sa bannière 30 à 40 hommes qu'il commandait à Avignon, dans les Etats de l'Eglise, ou dans la ville de Saint-Esprit qu'il occupa pendant un an.

Sur l'ordre du Saint Père, il entreprit un dernier voyage outre-mer; enfin, il défendit l'Eglise dans la guerre des Provençaux révoltés contre l'archevêque d'Aix.

Ses gages et ceux de ses gens s'élevèrent à plus de cent mille florins d'or qui lui furent presque entièrement payés.

Le 12 juillet 1390, on le rencontre en Périgord où il assiste au mariage de Marquèze d'Abzac, sa nièce, avec Laurent de Graulier.

Après quoi, on ne retrouve plus aucun document relevant sa trace. Il dut se retirer, à la mort de Clément VII, en 1394, dans ses terres de Montastruc et Bellegarde; il se qualifie en effet dans son testament de paroissien de l'église de la Monzie (Montastruc). C'est le 18 décembre 1401 qu'il dicta son testament, au château de la Douze¹², chez son frère aîné Adhémar, et l'institua son légataire universel. On pense qu'il mourut la même année, à la Douze, et qu'il fut inhumé, selon le désir de son testament, dans l'église ou le cimetière du couvent des Cordeliers, à Périgueux.

LA REINE DE CHYPRE

Nous en aurions terminé avec Gantonet d'Abzac si nous ne devions rapporter une légende dont il est le héros et qu'a racontée, au XVI^e siècle, un sieur La Coste, auteur de mémoires manuscrits sur la maison d'Abzac.

12. Le texte en a été partiellement publié par Ferdinand Villepelet, dans le *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXXIX, 1912, pp. 369-375 et 406-482.

« Gantonet avoit eu connoissance et grande accointance avec la reine de Chypre. Après que son mary fut mort, pour la beauté, prouesse et vertus qu'elle avoit vues et cognoissoit audit messire Gantonet, le voulut avoir de sa maison... et le fit gouverneur et connétable de Chypre; et l'eut volontiers épousé s'il eut voulu consentir, et lui fit beaucoup de biens. Et néanmoins s'en revint-il par deçà, à grand regret de ladite dame à laquelle, à grande difficulté, put échapper.

» Laquelle dame, tant que vesquit, lui envoyoit plusieurs choses et faisoit beaucoup de bien; et entre autres choses, une fois lui envoya une grosse bague et riche, d'or en anneau, où avoit escript dedans, en son langage: *Qui ne veult selle, Dieu lui donne bast...* D'où il fut fort courroucé et émerveillé... et connut bien qu'elle estoit malcontente de l'avoir laissée, dont il se repentit très fort d'avoir abandonné une telle dame et laissé les grands honneurs qu'il avoit à cause d'elle... »

Ce récit romanesque est accompagné de beaucoup d'autres détails qui en démontrent l'inexactitude, tout au moins quant aux circonstances et à la date que l'auteur place en 1398. Or, à cette date, Gantonet presque sexagénaire, physiquement diminué par les blessures du siège de Famagouste, était tout-à-fait hors d'état de tenir son rôle dans un duo d'amour.

Il n'est pas moins resté de cette légende que la famille d'Abzac a depuis lors timbré le cimier de ses armes de l'image d'une reine de Chypre et pris pour devise celle écrite sur l'anneau d'or¹³.

LA PRADELLE DU XV^e AU XVIII^e SIECLE

Tout porte à croire, dans le silence des documents pour cette époque, que la famille de la Pradelle s'était éteinte.

De Gourgues, dans son *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, mentionne pourtant, en 1469, un hommage rendu au duc de Guyenne pour la maison noble de la Pradelle et nous pensons qu'il ne peut s'agir que de l'acte rendu à Charles de France par Jean de Lacropte pour les château et châtellenie de Lanquais, comprenant outre Lanquais, Lanqueyssel, etc., les deux maisons nobles de Mons et de la Pradelle¹⁴. On aimerait connaître à qui cette dernière possession était engagée en arrière-fief et à quelles conditions de service et de redevances.

Cette lacune n'est malheureusement pas la seule dans l'histoire

13. Voir note II.

14. J. Maubourguet, *Sarlat et le Périgord méridional*, t. III, p. 89.

de la Pradelle, dont le nom ne reparait dans les documents que vers les dernières années du XVII^e siècle.

La terre appartenait alors à un ancien officier de dragons, le sieur Martin de la Gorce. Par sa famille, il appartenait à la haute bourgeoisie beaumontaise; il était également propriétaire du domaine de Vieudepo, dans la paroisse aujourd'hui disparue de Gleyzedals¹⁵.

Sa fille Louise, qu'on appelait M^{lle} de la Pradelle, s'agrègea à la communauté des Filles de la Foi de Sarlat et réussit à fonder à Beaumont un couvent similaire. La maison et les biens paternels furent les premières bases de l'établissement, auquel Louis XV, par lettres patentes de décembre 1728, conféra la personnalité civile. Un peu plus tard, en janvier 1752, le roi autorisa la communauté nouvelle à accepter la donation à elle faite par sa supérieure, Louise Martin de la Gorce, de ses deux domaines de la Pradelle et de Vieudepo, et du sol et des matériaux du couvent.

L'acte dressé devant Castaing, notaire à Saint--Avit-Sénieur, précise que le domaine de la Pradelle était exploité à métayage par trois paires de bœufs et qu'il était estimé à 10.000 livres. Il servait une redevance annuelle de 16 quartons de blé et de 40 sols d'argent à la présidente de Gourgues, vicomtesse de Lanquais.

La métairie de la Pradelle avait l'intérêt d'alimenter la communauté en blé, en vin et produits divers de la ferme. Elle constituait aussi la maison de campagne des religieuses et des pensionnaires. Les Filles de la Foi la conservèrent jusqu'à l'époque où la Révolution supprima les congrégations religieuses et mit le séquestre, aux fins de vente, sur leurs biens.

Le domaine de la Pradelle, avec la maison de maître et toutes ses dépendances, hors la terre du Sablou, furent adjugés définitivement le 12 mars 1793 au citoyen François Lespinasse-Fonvive, de Saint-Léon-d'Issigeac, pour le prix de 40.000 livres; l'acquéreur y établit sa résidence.

À l'époque contemporaine, la Pradelle a appartenu longtemps à M^{me} Clémence-Marie Faure, épouse de M. Jean-Jules Bouny, pharmacien à Beaumont. Cette dame l'avait recueillie dans les successions de ses père et mère.

Le 22 avril 1923, elle fut acquise par M. Cyprien Bigot, chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, né à Sainte-Croix le 12 septembre 1879. Elle était déclarée d'une contenance de 55 hectares. M. Bigot l'exploita par lui-même, avec domestiques,

15. Jusqu'en 1793, tout ce qui suit est emprunté aux ouvrages de Léo Testut, *La Bastide de Beaumont en Périgord*, t. II, chap. X (le couvent des dames de la Foi) et *La petite ville de Beaumont en Périgord pendant la période révolutionnaire*, t. II, chapitre XVI.

jusqu'au 19 juillet 1942, date à laquelle il la partagea entre ses enfants. Le fils, M. Pierre Bigot, reçut dans son lot le vieux château où il réside avec sa famille, et 43 hectares 70 de terres constituant la majeure partie du domaine. Le surplus, 14 hectares, constituant une petite propriété dite de Coumol, détachée du bloc du domaine, étant attribué à une fille, épouse de M. Joseph-Elie Gauthier.

(+ André JOUANEL.

LA GUERRE DE 1870-1871

vue de Périgueux par une mère de famille

Il est toujours curieux de connaître les réactions éprouvées dans les différentes couches de l'opinion locale lors des grands événements qui agitent la nation et le monde.

Ceux qui s'intéressent à la psychologie collective peuvent trouver là matière à réflexion.

Il faut reconnaître que dans les échos recueillis, on ne voit pas la vérité historique toujours honorée, tant les faits ont été mal connus par les contemporains eux-mêmes.

Quatre-vingt-dix ans nous séparent de l'Année Terrible. Cette époque nous apparaît vraiment d'un autre siècle. Deux autres grandes guerres subies par la France et les profondes modifications apportées depuis dans notre vie moderne accentuent encore la coupure avec le temps présent.

Pour cette phase aiguë de notre histoire nationale, les archives publiques sont pauvres en documents sincères. D'où l'importance des témoignages privés, tels que ceux que je ne trouve pas indiscret de sortir de mes papiers de famille, à l'intention des lecteurs du *Bulletin*.

Ces lettres, heureusement conservées, émanent de ma grand-mère, M^{me} Octave Saint-Martin, née Lucile-Jeanne Goursat, décédée centenaire en 1920 ; elle y rapporte à son fils — mon père, André Saint-Martin¹ — alors élève des Jésuites du collège de Sarlat, ce qui se passe et ce qu'elle entend dire autour d'elle.

Je ne crois pas qu'il y ait à juger du style de ces billets sans prétention.

Ce qu'ils contenaient de tout à fait intime et sans liens avec les événements a été, autant que possible, laissé de côté.

*
* *

En janvier 1870, on ne pensait pas à la guerre et l'attentive maman avait d'autres nouvelles d'ordre général à apprendre à son fils, pensionnaire loin d'elle. Ces quelques lignes permettent d'en juger :

1. Voir la nécrologie que lui consacra Joseph Durieux, dans le *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXIX, 1942, p. 209, 211.

« Hier je me réjouissais avec ton père ² de t'avoir enlevé du lycée où vient d'y avoir une révolte contre le proviseur. Une trentaine d'élèves ont été chassés. Pauvres parents, que je les plains !

» Hier j'ai eu la visite d'un prêtre d'Alger. Il parcourt les principales villes du diocèse. Vous aurez sa visite, il me l'a dit. Réserve lui une partie de tes petites économies. Il quête pour l'entretien de quatorze cents orphelins arabes recueillis par la bienfaisance de Mgr l'Evêque d'Alger. Un de ces enfants l'accompagne. »

La guerre avait éclaté pendant les vacances scolaires et nous n'avons pas de lettres donnant l'atmosphère de Périgueux à la déclaration de guerre. Lorsque André Saint-Martin avait quitté sa famille pour le collège, Sedan était perdu, Metz assiégé, Paris investi, l'Empire renversé, la République proclamée.

Sa mère reprend sa correspondance.

18 octobre 1870

J'arrive de St-Astier, j'y ai passé plusieurs jours [...] La mère de Louis Veyrel-Latour a écrit quelques lignes par le ballon Elle dit qu'ils vont tous bien. Les gardes nationaux vont être mêlés avec les mobiles et courir les mêmes dangers.

Si nous devons ajouter confiance aux nouvelles que l'on nous annonce, mais que l'on n'a pas voulu afficher : Bazaine aurait fait prisonnier le Prince Frédéric-Charles, et la mission du général Boyer avait pour but l'échange du Prince contre 40.000 prisonniers français et le maréchal Mac-Mahon.

L'ennemi occupe toujours Orléans. Les détails que l'on en a donnés sont des plus désastreux.

A St-Astier il y a six blessés au couvent. Je suis allé les voir. Ils se plaignent beaucoup des Orléanais qui leur ont refusé même un verre d'eau et un morceau de pain, malgré qu'on leur demandât l'argent à la main. Leur réponse était qu'on gardait tout pour les Prussiens. Ils sont servis à souhait [...]

26 octobre 1870

[...] Je reçois une lettre de la Mie 3, elle est obligée de remettre

2. Octave Saint-Martin (1815-1883), fondateur d'une importante maison de commerce de gros (mercerie, bonneterie, quincaillerie), rue Trillefer et rue Chancelier-de-l'Hôpital; conseiller de la succursale de la Banque de France, administrateur du bureau de bienfaisance, maire de Boulazac dans les dernières années de sa vie.

Il se maria deux fois : la première, avec Georgette Goursat, dont il eut Marie (note 3) et Georges Saint-Martin (note 12) ; — la deuxième, avec sa belle-sœur, Lucile-Jeanne Goursat, l'auteur des lettres publiées ici. D'où : André Saint-Martin précité (1857-1941), et Marguerite (1860-1913), mariée à Edmond Lospinas (1848-1916), magistrat numismate et bibliophile et vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord.

3. La « Mie » était pour André Saint-Martin, sa demi-sœur Marie Saint-Martin (1843-1909), épouse de Victor Tamarelle-Mauriac, notaire et maire à Saint-Astier. La fille de M^{me} Mauriac se maria avec le Dr Beauchamps qui fut maire de Pontours, conseiller général, député de la Dordogne et père de onze enfants, dont l'aînée épousa Joseph Durieux, vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord et auteur de nombreux ouvrages d'histoires appréciés.

son arrivée jusqu'à mercredi ayant tous les maires du canton à déjeuner mardi.

Comme nouvelle qui peut le plus l'intéresser relativement à celles de la guerre, c'est la mort du général de Moltke. Il a été tué par la compagnie des francs-tireurs qui ont tiré sur la callèche du roi Guillaume où étaient aussi le Prince Royal et Bismarck. L'attaque a eu lieu entre Reims et Epernay. On a conduit la callèche criblée de balles à Reims. On a déposé le corps du général à l'archevêché ou dans un couvent avec défense de répandre cette nouvelle sous peine de mort. On persiste à dire que c'est de Moltke.

Les Prussiens ont entièrement déménagé le château de Compiègne.

Je viens de voir dans le journal que l'ennemi au nombre de cent mille hommes allait marcher sur Lyon.

Quant aux affaires politiques, tu n'as pas à t'en préoccuper; je garde le silence. Cet état de chose ne peut durer, on espère un meilleur avenir.

4 novembre 1870

[...] Nos malheurs du côté de notre pauvre patrie se multiplient. Vous devez connaître la capitulation de Metz qui a jeté la consternation dans tous les esprits et dans tous les cœurs. On ne sait s'arrêter à aucun détail. En lisant les journaux on y trouve des motifs de blâme et des motifs d'excuse. Ce sont toujours des controverses qui font regretter d'en faire la lecture. Aujourd'hui on annonce une nouvelle, le lendemain on la dément [...] Thérèse Veyret-Latour m'a écrit de Belgique. Elle me dit qu'Emile ⁴ ne court aucun danger. Il est secrétaire de l'Ambassade des Tuileries.

Joseph Doursout se porte très bien. On va en faire un lieutenant. Alfred fait partie de la garde nationale mobilisée. Il m'a annoncé son arrivée à Périgueux, mais devant camper jusqu'à ce qu'ils recevront l'ordre de partir. Léon ⁵ a été réformé pour cause de myopie.

Nos établissements religieux possèdent des malades et des blessés. On cite les R.P. Jésuites du Séminaire pour les bons soins qu'ils leur donnent.

Le club des travailleurs a obligé M. Marrot ⁶ à donner sa démission de maire de Périgueux, il est remplacé par M. Batailh ⁷.

On a reçu plusieurs lettres de M. Charles ⁸. Il est médecin major. Il paraissait décidé que le gouvernement serait porté à Périgueux, aujourd'hui on dit que c'est à Clermont, je pense qu'il restera à Tours [...]

-
1. Emile Roux, fils d'une sœur d'Octave Saint-Martin et de l'huissier Roux, de Périgueux.
 5. Alfred et Léon Saint-Martin, fils de Pierre Saint-Martin. Ce frère aîné d'Octave, était resté au berceau de la famille, à la Tour-Blanche. Alfred fut maire de cette commune, la place du foirail porte son nom.
 6. L. Marrot, ancien ingénieur des Mines, maire du 9 septembre 1870 au 20 octobre. Il remplaça le D^r Guilbert, nommé préfet de la Dordogne le 4 septembre.
 7. Frédéric Batailh, avocat, maire du 20 octobre 1870 au 15 mai 1871.
 8. C'est le D^r Mauriac, frère de Victor (note 3). Sur cette sommité médicale (1832-1907), cf. J. Durieux, Monographie de Saint-Aquilin, dans le *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXIV, 1937, pp. 214, 218 et *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale*, t. CX, col. 431, 435.

16 novembre 1870

...J'ai reçu une bonne lettre de Thérèse. Elle est toujours en Belgique. Elle est préoccupée à juste titre du sort de ses parents. Que se passe-t-il maintenant à Paris? [...]

Aucune dépêche ne nous arrive depuis une huitaine de jours. C'est un ordre de Gambetta. Ce que l'on croit c'est que va se livrer de grands combats. Trochu sortira à la tête de 300 mille hommes. L'armée de la Loire est dirigée sur Paris. Aristide a écrit; sa lettre exprime le plus grand enthousiasme sur notre victoire d'Orléans. Tu dois en connaître les détails. Ce succès a ramené dans le cœur des Français, courage et espérance!

[...] La rue Magne⁹ a changé de nom. Elle porte maintenant rue de la République. On avait proposé à ton père d'en faire enlever la plaque. Tu comprends qu'il s'y est opposé. Le Conseil Municipal a adhéré à cette exigence du parti révolutionnaire. C'est avec indignation que les gens sensés ont appris cette décision. Quant à moi je la regarde comme une honte pour Périgueux.

...Alfred est ici depuis huit jours. Ils doivent se rendre à St-Médard le 5 décembre, lieu où ils doivent camper pour continuer leur instruction militaire et y recevoir l'ordre de se rendre au combat. Les hommes mariés jusqu'à 40 ans sont appelés. J'ignore encore si Victor sera du nombre.

Ici s'intercale, dans les lettres reçues à Sarlat par André Saint-Martin, une de sa demi-sœur, M^{me} Victor Mauriac.

29 novembre 1870

[...] Que te dire sur le temps qui court? Tu es bien jeune encore et pourtant tu peux comprendre l'importance de la situation dans laquelle nous nous trouvons. On a besoin de foi et d'une foi bien vive pour supporter sans murmure toutes les croix qui nous arrivent. Un nouveau décret a paru hier au soir qui appelle les hommes mariés de 21 à 40 ans et cela du 10 au 20 du mois prochain. Victor partira-t-il quoique maire, je n'en sais rien. J'ai confiance en la prophétie de Blois qui dit que tous les hommes partiront et que les derniers n'iront pas au feu. Après trois jours de marche ils recevront l'ordre de rentrer chez eux. On se bat ces jours-ci. Tout le monde est plein de confiance dans l'armée de la Loire parfaitement disciplinée et par dessus tout chrétienne, du moins la tête de la ligne. Ce sont nos mobiles et les engagés volontaires de M. de Cathelineau qui sont aux avant-postes. Tu dois connaître la belle cérémonie qui a eu lieu à Orléans. Je sais tout cela très bien par Raoul Bounet qui écrit à ses parents ce qui se passe. Il est maintenant des mobiles de St Astier. C'est lui qui a reçu la couronne et le bouquet offert à eux par les dames d'Orléans.

Nous avons reçu dimanche une lettre de Charles, il a vu Joseph

9. En 1857, l'ancienne rue Hiéras, transformée et élargie, avait reçu le nom de Pierre Magne, Périgourdin, ministre des Travaux publics et des Finances sous Napoléon III. Cette dénomination fut changée par délibération du Conseil Municipal le 17 novembre 1870. Octave Saint-Martin, ami et voisin de campagne de Pierre Magne, ne pouvait approuver ce procédé. La plaque en question était apposée sur l'immeuble du cours Montaigne faisant l'angle des rues des Chaînes et de la République qu'Octave Saint-Martin avait fait construire en 1864-1865.

Doursout qui allait très bien, mais sa lettre était datée du 16 et nous ne l'avons eu que le 27.

[...] La semaine prochaine nous allons nous mettre en quête pour nos mobiles. On fait force chaussettes, on a bien besoin de leur envoyer quelque chose de chaud, ils couchent dehors, pauvres malheureux. Je dois voir aujourd'hui M. le curé pour le prier d'en parler en chaire dimanche [...]

La correspondance maternelle reprend ici :

Décembre 1870

[...] Tout maintenant est tristesse, douleur. Je n'ose pas dire découragement, ce mot n'est pas chrétien. Nous devons courber la tête sous les coups de la justice de Dieu. L'ennemi nous domine, les combats continuent. Un grand nombre de blessés arrivent dans notre ville; tous ne s'y arrêtent pas. On en garde une grande partie. Pour mon compte j'en ai deux depuis huit jours. Un sergent et un zouave, l'un a une plaie à l'épaule, l'autre au pied. Je n'ai voulu céder à personne la satisfaction de les soigner. J'ai placé ma petite ambulance dans la chambre rouge, je me suis faite leur infirmière, je les panse plusieurs fois par jour, heureuse de leur donner cette faible compensation de tout ce qu'ils ont fait pour nous.

On écrit que le frère de Rose est blessé au bras, on ne dit pas où il est.

Nos mobiles de la Dordogne, qui avaient été mis deux fois à l'ordre du jour n'ont pu tous soutenir leur courage, une partie a été du nombre des fuyards; il y en a du Sarladais, on les cherche, on les rappelle pour les enrégimenter. Les Parisiens sont admirables, la province et la campagne ne brille pas.

Voilà, mon enfant, ce que je sais de positif relativement à la guerre. Rien encore de perdu, rien de gagné, si Dieu n'y met la main. Pauvre France, elle est bien malade.

Alfred est sergent-major. Il est à Ribérac. Chaque arrondissement a recueilli des mobiles. Ils se réuniront tous au camp de St Médard dans la Gironde [...]

13 janvier 1871

Le premier de l'An ¹⁰ s'est passé dans un grand calme. Les visites d'usage sont peu nombreuses. Les cadeaux ont été supprimés en partie. Tout se ressent de ce deuil dont tout cœur français doit s'envelopper. Hier encore les nouvelles nous annoncent le bombardement de Paris. L'ennemi dirige ses obus sur les établissements, sur les hôpitaux. On a été obligé de descendre les malades dans les caves. Plusieurs combats importants se sont livrés: mercredi on nous annonçait une victoire gagnée par Bourbaqui, le lendemain nous eumes une défaite, hier au soir une dépêche nous a annoncé un succès.

M. l'abbé Louison est parti pour la Prusse. Son but est d'aller parmi les prisonniers français, les consoler, les évangéliser; dévouement admirable dont on n'est pas étonné lorsqu'on a su apprécier sa grande charité.

10. Il n'y avait pas alors de vacances du premier de l'An. A l'Ecole St-Joseph de Sarlat il y avait une sortie mensuelle.

Connais-tu l'histoire d'une jeune fille du diocèse de Bellay: nouvelle Jeanne d'Arc, elle vient d'entreprendre un voyage que l'on peut appeler miraculeux. Seule, elle est allée à Paris traversant les lignes prussiennes, chargée d'une mission de la Ste Vierge. Elle est allée auprès du général Trochu et lui en a fait part.

Elle est revenue chez ses maîtres se livrant à ses occupations avec une tranquillité parfaite. Un journal de Bellay en a donné les plus grands détails. Désirant savoir si ce fait était vrai, M^{lle} Caroline m'a proposé d'écrire au curé de la paroisse de la jeune fille. Nous en avons reçu la réponse. Le curé nous dit que c'est lui qui a écrit la lettre mais que son désir n'était pas qu'elle fut livrée à la publicité et que c'est par un coupable abus de confiance qu'elle a été livrée au journal de l'Ain [...]

21 janvier 1871

[...] Alfred est parti lundi dernier avec son bataillon. Ils se sont dirigés sur Châteauroux. Bientôt ils seront au feu. C'est un départ bien douloureux pour les parents et les amis. Pauvre Alfred [...] Sera-t-il une des victimes de la guerre? Dieu seul le sait. Il ne nous reste plus qu'à prier pour lui. Je ne doute pas que tu t'y associe.

Le fils de M. Parrot ¹¹ le médecin est mort sur le champ de bataille. C'est au moment où il volait au secours d'un de ses amis blessé qu'un prussien lui a lancé un obus. Sa mort a été instantanée. C'était un jeune homme bon, vertueux, vrai chrétien. Fils unique, c'est te dire la douleur de ses parents.

Une autre mort aussi douloureuse et aussi glorieuse est celle du fils Dussaut lui aussi fils unique mort par suite de ses blessures à Orléans. Il a fait la mort d'un saint. Ancien condisciple du pauvre Georges ¹², sa mort m'a vivement impressionnée. Ce sont des héros sur la terre et des martyrs au ciel.

Mes blessés vont beaucoup mieux, le zouave est parti en congé de convalescence, le sergent partira samedi.

Nous avons été réquisitionnés pour les chevaux, on nous en prend deux. On ne nous laisse que le Sauvage.

Depuis quelque temps notre maison ¹³ semble convertie en vraie caserne. C'est un va et vient de militaires. Tout le monde se ressent du poids de la guerre.

Tu dois avoir eu connaissance du bombardement de Paris et aussi des succès remportés à Dijon qui a été repris et repris. Ce que nous ignorons, ce sont les résultats de la sortie de Trochu. On parle de faire une levée des hommes mariés jusqu'à 40 ans. Nouvelles alarmes [...]

-
11. C'est en souvenir de ce fils que le D^r et M^{me} Parrot édifièrent une chapelle et créèrent l'orphelinat qui porte leur nom route de Paris à Périgueux.
 12. Georges Saint-Martin, fils d'Octave et de Georgette Goursat, mort à 22 ans en 1868. La part de succession lui revenant a été employée par Octave et Lucile Saint-Martin à la construction, sur leur terrain, de la nouvelle église de Boulazac (1875).
 13. C'est celle située place Francheville, 22, et cours Fénelon, 2, où est établie actuellement la Coopérative agricole départementale.

Périgueux, le 16 février 1871

...Nous avons reçu des nouvelles de nos parisiens; M. Charles nous a écrit. Il lui tarde de venir se remettre au sein de la famille. Il dit qu'il a maigri par la raison que ne pouvant se procurer la graisse d'aucun animal, il a dû se nourrir de la sienne.

Emile nous a écrit une longue lettre. Il viendra aussitôt que les affaires le lui permettront.

[...] Notre pauvre Alfred vient d'avoir une fluxion de poitrine. Il n'a pas été soigné à l'hôpital. Il a rencontré à Châteauroux une maison chez de bonnes gens qui lui ont prodigué leurs soins.

Encore quelques jours et on espère que la paix sera traitée; on a demandé une prolongation d'armistice. Les élections de la province ont été en grande majorité pour le parti de l'ordre. Celles de Paris ont été pour le parti rouge, on s'y attendait.

M. Charles nous dit que la démission de Gambetta a été accueillie à Paris avec une joie non dissimulée par la grande masse de la population raisonnable.

Garibaldi est entièrement déchu. Il est temps qu'il quitte le sol français.

Joseph Doursout a fait espérer à ses parents qu'il viendrait passer le carnaval avec eux.

Les Périgourdins ont le bon esprit de proposer la candidature de M. Magne en remplacement de M. Thiers qui a été nommé dans vingt départements.

Thérèse a écrit de Belgique. Elle a vu M. Vander arrivant de Paris qui leur a donné des détails sur le siège de Paris qui sont navrants, relativement à la famine qui y régnait.

Février 1871

[...] Les Parisiens se sont montrés très dignes, relativement à la rentrée des Prussiens. Tous les magasins étaient fermés. On y lisait cette inscription: fermés pour cause de deuil de la nation. Les statues étaient recouvertes de noir. Jamais Paris ne s'était vu dans un tel état de tristesse, ce qui ne répondait pas au désir de MM. les Prussiens qui n'avaient dit-on d'autre but que de voir notre belle capitale.

...Ta Mîe a toujours ses deux blessés. Ils viennent de temps en temps nous faire une visite [...]

St-Astier, 2 mars 1871

[...] Ici les esprits sont agités relativement aux conditions de la paix. L'orgueil français peut bien être abattu lorsqu'on considère que le patriotisme ne soulève pas cette jeunesse coupable qui se complait dans cette vie de jouissances sensuelles sans songer à la véritable source de bien: le christianisme. Les gens de bien ont le cœur navré en songeant à ces pauvres Lorrains et Alsaciens.

Nos Parisiens sont rentrés. Paul Latour est revenu à son poste. Paul Souquet est rentré dans sa famille. Il est gros et frais. La vie des camps n'a nullement altéré sa santé. Il n'en est pas de même de Paul Latour, il a vraiment besoin de se ravitailler. Emile est arrivé hier. Je n'ai pu le voir puisque je ne suis pas à Périgueux.

Périgueux, 4 avril 1871

[...] Il vient d'arriver une dépêche qui annonce la mort de Flourens.

Avril ou mai 1871

[...] Hier matin j'avais le blessé de ta Mie qui nous a dit que M. Charles avait enfin donné de ses nouvelles. Nous étions inquiets sur son compte. Le frère de M^{me} Caroline est rentré de Prusse. Il doit au petit village où il était de ne pas avoir souffert dans sa captivité. J'ai reçu une lettre de M^{me} Chauveau qui me donne des nouvelles sur l'occupation prussienne à Château-Renaud ¹⁴ qui a duré pendant trois mois. Elle a logé dans sa petite maison mille soldats et 76 officiers. Elle ne se plaint pas des chefs mais les soldats se sont livrés au pillage; elle est victime pour plus de dix mille francs. Ils sont restés sous le coup du bombardement pendant huit jours et d'autres détails qui sont vraiment navrants.

Les nouvelles de l'insurrection sont un peu traversées par une occupation électorale. C'est dimanche que l'on nomme les conseillers municipaux. Ton oncle ¹⁵ est porté sur plusieurs listes...

Périgueux, 9 mai 1871

Nos élections municipales ne brillent pas. La liste rouge à toute passée. Ton oncle n'ayant pas réuni la majorité des voix n'a pas été élu. M. Batailh s'était retiré et plusieurs autres avec lui.

Le Ministre de l'Instruction Publique a adressé une circulaire aux professeurs des lycées qui leur donne dit-on sur le nez. Ce n'est pas dommage, il est regrettable qu'elle soit arrivée un peu trop tard [...]

Mai 1871

[...] Nos malheurs relativement à notre France parlent si haut qu'on en devient silencieux.

[...] Nous avons des nouvelles de M. Charles Mauriac, il a échappé au danger.

Thérèse a écrit. Peu s'en est fallu que sa mère et elle aient été atteintes par un éclat d'obus qui leur arrivait directement dans l'appartement où elles étaient. L'état actuel de Paris ne peut se dépeindre d'après les lettres particulières que l'on reçoit [...]

22 mai 1871

[...] Victor est maintenu maire de St-Astier. Son intention était bien arrêtée de refuser, mais en face des manifestations qui lui ont été faites.

14. Châteaurenault, ch.-l. de cant., dép. d'Indre-et-Loire.

15. Auguste Goursat, frère de Georgette et Lucile Saint-Martin. Il y avait double parenté. Il avait épousé Louise Saint-Martin, fille d'un frère d'Octave, domiciliée à Angoulême. Ils eurent neuf enfants dont le troisième fut Georges Goursat (1863-1934), devenu célèbre, sous le pseudonyme de Sem, par ses caricatures.

Auguste Goursat dirigeait, après son père, la maison d'épicerie en gros du haut de la place Francheville, il fut président du tribunal de Commerce et conseiller municipal de Périgueux.

16. Auguste Fournier-Laurière, propriétaire, rue Eguillerie. Maire de Périgueux, de 1871 à 1873 (révoqué par le président de Mac-Mahon), et de nouveau, de février à juillet 1877.

il n'a pas cru devoir le faire. On s'est porté en foule, la fanfare en tête en signe de satisfaction. On lui a planté deux arbres, l'un orné d'un drapeau. Le maire de Périgueux est aussi nommé, c'est M. Laurière ¹⁶, 1^{er} adjoint, M. Margat; 2^e adjoint, M. Daniel. M^{me} la mairesse est modiste.

Tu dois savoir que nos troupes sont rentrées à Paris, que les principaux chefs des insurgés sont arrêtés. Ils vont être jugés dans toute la rigueur de la loi.

Joseph Doursout a écrit à ses parents qu'il l'avait échappé belle au moment où il allait être enfilé par une baïonnette, deux de ses soldats ont tiré ce garde national qui est tombé à ses pieds. Tout porte à croire que la fin est proche [...]

Cette Saint Mémoire ¹⁷ va me donner des visiteurs. Lorsque je serai rentré dans le calme je songerai à mon voyage à Sarlat pour la sortie du 6 juin.

Landry, 26 octobre 1871

[...] Une nouvelle que tu ignores, je pense, c'est que M. Charles Mauriac est décoré pour les services qu'il a rendu pendant la guerre. Il est encore en Périgord [...]

Périgueux, le 17 février 1872

[...] Ce temps de carnaval est passé, faut-il le dire, à la honte des Périgourdins. C'est un si grand contraste qu'on se plaît à le blâmer bien haut. Jamais les bals n'avaient été aussi nombreux et aussi brillants que cette année. C'est dit-on la seule ville de France qui ait affronté nos malheurs encore saignants de 71. Quant à moi je me suis replié comme de coutume dans notre réunion de famille qui consistait à nous grouper dans un repas de dix-huit personnes. C'est moi qui l'ai offert. On a proposé de boire à ta santé, ce qui a été accepté avec beaucoup d'entrain.

6 mars 1872

[...] Quelle nouvelle te dire qui puissent t'intéresser: on s'est occupé des quêtes pour la libération du territoire ¹⁸. Ton père est un des quêteurs. Ils n'ont pas encore terminé leur mission, on ne peut connaître le résultat [...]

*
**

Les lettres suivantes adressées à son fils par M^{me} Octave Saint-Martin ne sont plus imprégnées de l'atmosphère de guerre. J'arrête

17. La grande foire du 26 mai, appelée parfois « des Cognats », parceque les Périgourdins recevaient ce jour-là leurs parents et connaissances venus en foule de tous les coins du département.

18. Les Archives de la Société historique et archéologique conservent le registre des souscriptions recueillies à Périgueux pour la libération du territoire; plus de 2.200 noms y figurent.

donc là ces quelques extraits de correspondance où les fausses nouvelles et les illusions sont mêlées à la vérité. ¹⁹ Dans les dernières lettres, nous constatons que, comme après toutes les grandes épreuves, la jeunesse d'un peuple qui a souffert cherche à s'étourdir dans les réjouissances. Par contre, les lignes évoquant la quête pour la libération du territoire nous rappellent que si les Français n'avaient pas été préparés à la guerre et s'étaient engourdis dans l'euphorie du Second Empire, ils savaient, lors de l'adversité, faire face. En versant, bien avant les délais fixés, les cinq milliards (mille milliards de 1959 au moins) d'indemnité de guerre, ils allaient étonner le monde.

Joseph SAINT-MARTIN

19. On retire une impression analogue de la lecture d'Alcide Dusolier. *Ce que j'ai vu du 7 août 1870 au 1^{er} février 1871* (Paris, 1874), ainsi que des notes et souvenirs de Ch. et H. Chambon, réunis par le D^r Dehidour, sous le titre : *L'Année terrible à Sarlat* (Sarlat, s.d.). Voir aussi, du point de vue général, Aimé Dupuy, *1870-1871. La guerre, la Commune et la Presse*, Paris, A. Colin (Collection Kiosque).

VARIA

Extraits concernant l'église de Gageac

I. — Pose de la première pierre de l'église de Gageac :

Le 15 décembre 1701 je sousigne pretre et curé de Gageac ay fait la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Gageac que j'ay entrepris de faire bâtir en conséquence du pouvoir qui m'a été accordé par Messire Pierre François de Beauveau évêque de Sarlat en présence de Messieurs Maitres Laval prêtre, docteur en théologie et curé de Rouillas, Pierre Galeteau, marchand, du Syndic de la fabrique et plusieurs autres habitants de la susdite paroisse.

Ladite pierre qui a été taillée par Lacerderie dit Prayssac maçon et posée par François Prioleau, maçon, a quatre faces sur l'une desquelles est taillée une croix sur un piédestal en reliefs, sur l'autre un J.-Maria aussi en reliefs, sur la troisième un Saint Esprit ou croix de Malte,

1701 die 15 decembris Deo et beatae Mariae.

La susdite pierre est posée sur une autre pierre plate sur laquelle sont gravées ces paroles

Sumptibus Joannis Laporte parrochi et parraecorum

Les susdites pierres sont posées dans le fondement de la muraille sur laquelle sera appuyé le grand autel.

signé: Laporte curé de Gageac

Laporte curé de Saussignac

II. — Construction et bénédiction de l'église 1703 le 7 juin.

Le septième juin 1703 jour de la fête Dieu je sousigné Jean Laporte prêtre bachelier en théologie et curé de Gageac par permission expresse de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime évêque et seigneur de Sarlat dont copie j'en ai ci-dessous insérée, ai fait la bénédiction de la nouvelle église de Gageac que j'ai faite bâtir, les trois-quarts de la dépense à mes dépens et l'autre quart aux frais des habitants de ladite paroisse, dit ensuite la grande messe solennellement avec diacre et sous-diacre, assisté de douze prêtres au chœur et à la fin de la messe prononcé un discours au sujet et à vêpres fait la procession du Saint Sacrement sous le poëlle accompagné des mêmes ecclésiastiques de monsieur le Marquis de Théobon, de toute sa maison, de Madame la Marquise de Saint Maurice et de toute sa maison, qui avaient aussi assisté à tous les offices du matin, et d'une grande foule du peuple qui s'y étaient rendus malgré le mauvais temps.

Laporte, curé de Gageac.

Suit la teneur de l'ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Sarlat :

Paul de Chaulnes, par la grâce de Dieu et du siège apostolique évêque et seigneur de Sarlat vu notre présente ordonnance ci-dessus portant commission à Monsieur Maître Arnaud Laval curé de Rouillas de voir et visiter l'église de Gageac nouvellement bâtie par la piété et le zèle de Monsieur Maître Jean Laporte curé de la paroisse de Gageac. vu aussi le procès verbal de visite de ladite église par lequel il nous appert de sa décence et qu'elle est fournie de tous les ornements nécessaires, pour la célébration de nos divins mystères, à ces fins nous avons permis et permettons à Monsieur Maître Jean Laporte curé de Gageac de bénir l'église de ladite paroisse, laquelle église est dédiée à la Mère de Dieu pour y célébrer la fête locale le jour de la naissance de la Vierge, ensemble de bénir les chapelles qui sont dans ladite église.

Fait et donné dans notre ville d'Issigeac pendant le cours de notre visite le trentième may 1703. Signé Paul de Chaulnes évêque de Sarlat — et plus bas : par Monseigneur Barjol, secrétaire.

Pour extrait conforme des Registres paroissiaux de Gageac qui se trouvent à la mairie de la commune.

COMTESSE DE LA VERRIE DE VIVANS.

Les portraits du duc de La Force, peints par Largillière

Dans son récent catalogue, un libraire parisien offrait une lettre autographe signée de Nicolas de Largillière, datée de Paris le 6 septembre 1719, dans laquelle le célèbre peintre reconnaissait avoir reçu des mains de M. Bernard la somme de 1450 francs, montant du mémoire que lui devait le duc de La Force pour divers portraits énumérés dans ledit mémoire :

- « Portrait en grand de Monseigneur le duc de La Force .. 600 f.
- « Autre de mon dit Seigneur pour Madame la duchesse douairière de La Force 300 f.
- « Un portrait en Apolon (sic) 400 f.
- « Autre portrait en Apolon 150 f.

Le client de Largillière était Henri-Jacques de Caumont, duc de La Force, qui était né le 5 mars 1675, fils de Jacques-Nompar et de Suzanne de Berighem. On sait qu'à la Révocation de l'Edit de Nantes, la duchesse préféra l'exil en Angleterre plutôt que l'abjuration du protestantisme et que le duc fut embastillé jusqu'à sa conversion; quant au jeune Henri-Jacques — il avait alors 10 ans —, il fut enfermé dans un collège de Pères Jésuites et ceux-ci en firent un ultra-catholique, qui se rendit tristement célèbre par la brutalité des moyens qu'il employa pour convertir les Réformés de son duché de La Force et du Bergeracois.

Quand il paya le mémoire de Largillière, il avait 44 ans et il venait de faire une fortune rapide en spéculant sur toutes sortes de marchandises, qu'il entreposait dans des locaux, devenus un siècle plus tard la prison révolutionnaire de La Force. Après l'effondrement du Système de Law, Le Parlement le cita à comparaître devant lui, bien qu'il fût

duc et pair, pour s'expliquer sur ses spéculations commerciales et il l'obligea à se présenter sans épée, ce qui fut pour lui une grave humiliation.

Quant à la duchesse donairière, ce ne pouvait être que Suzanne de Beringhem, que le Régent, dont on ne saurait trop louer la tolérance, avait laissé rentrer en France, et qui avait dû faire la paix avec son fils.

Que sont devenus les portraits de Largillière ? On peut espérer qu'ils n'ont pas été détruits. Je voudrais pouvoir admirer le portrait du noble duc déguisé en Apollon; on sait qu'il se piquait de littérature et qu'il fut le fondateur de l'Académie de Bordeaux; il protégea Lagrange-Chancel et lui donna une place dans ses bureaux, ce qui permit à notre poète tragique de subsister; mais leur rivalité littéraire fut à l'origine des incidents qui aboutirent à la publication des *Philippiques*.

Nicolas de Largillière, qui était né en 1656, avait donc 63 ans, lorsqu'il écrivit sa lettre de 1719; il appartenait à l'Académie de Peinture de Paris depuis 1686. Il est intéressant de constater qu'il livrait à ses clients deux éditions, si l'on peut dire, de leur portrait; la seconde, dont il ne demandait que la moitié, et même moins, du prix de la première, devait être une copie exécutée sous sa direction par un de ses élèves, copie qu'il retouchait au besoin avant de la signer et de la livrer.

D^r Ch. LAFON

NÉCROLOGIE

M. H. CORNEILLE

Quereynois, né à Montpezat, M. Hippolyte Corneille fit sa carrière dans les Contributions Indirectes, dont il était Inspecteur principal quand il prit sa retraite, un peu avant la guerre. Il est mort le 12 avril 1960, après une douloureuse maladie; ses obsèques ont eu lieu en l'église de la Cité, sa paroisse, le mercredi 13 avril. Notre Société y était représentée par son Président et plusieurs membres. M. Corneille avait été élu membre de notre compagnie, le 8 novembre 1934 et avait eu comme parrains les chanoines Lanxade et Jarry. Pendant la guerre, il avait été nommé archiviste municipal de Périgueux. En 1945, il succéda à M. Aublant comme trésorier de notre Société; mais il se démit de cette charge en 1957 pour des raisons de santé et fut nommé trésorier honoraire en 1958.

Il était rare qu'il n'apportât pas à nos séances quelque communication qu'il commentait avec une bonhomie souriante et caustique. Il fit don à notre bibliothèque d'une grande quantité de dossiers, manuscrits, livres, documents divers. Notre Bulletin a publié de lui plusieurs notes: en 1938, *L'équipement d'un volontaire de 1793*; en 1940, *Les Archives de Puycuilhem*; en 1941, *Un soldat de Solférino* et *Le frère de Rawailac*; en 1942, *Jean Orfaure, curé de Saint-Silain* et *Le Tabac et la Vicomté de Turenne*; en 1943, *Le livre journal des Gilbert, et M. de la Boissière*; en 1944, *Les Compagnies Bourgeoises de Périgueux*.

Monsieur Corneille avait un talent de fureteur, et comme il connaissait tout le monde, il a pu fouiller des greniers, suivre des pistes d'archives, recueillir et sauver des pièces intéressantes, dénicher parfois des documents fort utiles. Bien sûr, on pourra dire qu'il s'intéressa surtout à la « petite histoire », mais n'est-ce pas avec cette « petite » histoire que se fait la grande ? Et ne faut-il pas remercier ceux qui sauvent passionnément bribes et morceaux, humbles matériaux que d'autres reprendront et utiliseront pour architecturer les grandes lignes de l'histoire ?

Avec celle des vieux papiers, M. Corneille avait une autre passion : la vie même de notre Société. Pour elle, il a toujours prêché, parfois avec une certaine éloquence : il aurait voulu voir se multiplier ses membres. En dépit de son âge avancé, ce trésorier, avec un dynamisme juvénile, s'efforçait de doubler ou de tripler le nombre des cotisants. Il entretenait avec beaucoup d'entre eux une véritable correspondance et nous savons combien l'annonce de sa mort a touché certains de nos membres étrangers.

Avec émotion la Société salue en Monsieur Corneille, celui qui fut son trésorier pendant douze ans ; elle présente ses vives condoléances à Mme Corneille, son épouse, ainsi qu'à ses enfants. Les membres de notre Compagnie n'oublieront pas le profil malicieux du « Père Corneille », la vivacité de ses réparties, sa bonhomie souriante et son dévouement.

Jean SECRET.

Hommage au Trésorier Corneille

Nous avons appris avec une douloureuse émotion la mort du Trésorier Corneille qui fut pendant tant d'années le lien vivant entre la Société historique et archéologique du Périgord et ses membres étrangers.

Qu'il me soit permis, en leur nom, de lui rendre un dernier hommage en exprimant ici le chagrin que nous a causé son départ et le souvenir très beau que nous garderons de lui.

Le Trésorier Corneille avait su faire d'une tâche purement administrative, une mission plus large et partant plus humaine.

L'accusé de réception prenait sous sa plume amicale la valeur d'un message empreint de cette ancienne civilité française que nous aimons. Le plus souvent, une question d'histoire se glissait en post-scriptum... et surgissaient alors des gentilshommes périgourds du *xv^e* siècle: Jean de Lettes, Bouchard d'Aubeterre, personnages à qui M. Corneille vouait tous ses soins d'érudit.

C'est ainsi que l'accusé de réception devenait peu à peu recherches historiques en terre étrangère et pour celui qui ne pouvait assister aux séances de notre Société, la Société venait à lui grâce à son Trésorier qui l'associait de loin à ses travaux.

Je lui dois donc d'avoir connu et aimé notre Société avant que d'avoir pris un contact direct avec elle. Aussi, lorsqu'en 1949 j'ai eu le privilège de participer aux fêtes du Jubilé, j'avais le sentiment non d'une découverte, mais d'un retour heureux en société amie.

C'est alors que j'ai pu mettre un visage au Trésorier Corneille: visage d'homme généreux profondément attaché à son sol, — visage tout éclairé de bonté et d'esprit, — visage enfin qui restera pour moi celui-là même de l'hospitalité périgourdine.

Germaine DUPARC
(Genève)

LES AMIS DE MONTAIGNE

Tous ceux qui s'intéressent à notre compatriote Michel Montaigne, aux immortels *Essais* et à tous leurs prolongements, peuvent s'adresser, pour faire partie de la *Société des Amis de Montaigne*, présidée à Paris par M. Maurice Rat, à :

Joseph SAINT-MARTIN, Boulazac, par Périgueux.

L'adhésion (droits d'entrée 2 NF, et cotisation annuelle 10 NF) donne droit au service trimestriel de l'intéressant Bulletin de cette Société.